

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2008 - 26 janvier 2007 - prix : 1 €

Hebd

**Mort de
l'abbé Pierre**

**Les éloges
funèbres ne
coûtent rien**

Logement

Un manque
toujours
criant

p. 6

Sarkozy

Les riches
ont leur
Monsieur Plus

p. 4

**La campagne
d'Arlette Laguiller**

p. 5



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les dernières propositions, au service des riches, de Sarkozy
 ■ Projet d'une nouvelle taxe sur les malades
 ■ Ségolène Royal et les 35 heures
- P. 6 ■ Toujours un manque criant de logements sociaux
- p. 7 ■ L'armée de terre recrutée : ce n'est pas ça l'urgence !
 ■ Recherche scientifique : fonds publics, profits privés
 ■ Vitry-sur-Seine : mobilisation contre l'expulsion de sans-papiers

Dans les entreprises

- p. 8/9 ■ Grève des postiers le 1^{er} février
 ■ Postes : Rue du Louvre Paris, Paris 17^e, Paris 18^e
 ■ Fonction publique : grève le 8 février
- p. 10 ■ Famar-Orléans
 ■ Michelin-St Douchard
 ■ Aluminium Dunkerque Alcan-Loon-Plage
- p. 11 ■ General Motors-Strasbourg
 ■ Sanofi-Aventis-Vitry-sur-Seine
 ■ Rhodia Belle-Étoile-Saint-Fons (Rhône)
- p. 12 ■ Thomson-Angers
 ■ Le gouvernement et le patronat de l'automobile
 ■ Luttés contre les licenciements dans le textile
- p. 13 ■ Contre les heures supplémentaires à l'AP-HP
 ■ Centre hospitalier Guillaume-Régnier - Rennes
 ■ Hôpital Beaujon Clichy
 ■ La Rochelle : justice pour les quatre militants
- p. 14 ■ Nestlé-Beauvais (Oise)
 ■ Metzeler-Charleval (Eure)
 ■ BNP Paribas Montreuil
- p. 15 ■ France-Télécom-Rennes Atalante
 ■ Arcelor-Mittal
 ■ Arcelor-Mittal (Belgique)

Élection présidentielle

- p. 5 ■ la campagne d'Arlette Laguiller

Tribune

- p. 6 ■ Le chœur des vierges

Dans le monde

- p. 16 ■ Le naufrage du *MSC Nagoli*
 ■ États-Unis : explosion d'une raffinerie
 ■ Guinée : les forces armées tirent sur les manifestants

• Pfizer licencie

Tous les culots !

Le groupe pharmaceutique Pfizer, premier laboratoire mondial, vient d'annoncer pour 2006 un bénéfice de 15 milliards de dollars (en hausse de 3 % par rapport à 2005) pour un chiffre d'affaires de 48 milliards de dollars (en hausse de 2 %). Mais en même temps Pfizer annonce la suppression d'ici 2008 de 10 000 emplois dans le monde, soit un emploi sur dix.

En France, sur 3 600 salariés, près de 500 personnes seront licenciées, dont 350 visiteurs médicaux et 154 travailleurs du centre de recherche et de développement d'Amboise.

La raison avancée et reprise par toute la presse est que Pfizer serait un géant aux pieds d'argile, qui subirait de plein fouet la concurrence des médicaments génériques. Ainsi les ventes de son médicament anticholestérol, premier médicament vendu dans le monde, commercialisé en France sous le nom de Tahor, ont diminué de 1 % en 2006, du fait de la concurrence du médicament générique le Zocor, un autre anticholestérol du laboratoire MSD. Le Tahor a tout de même rapporté la bagatelle de 13 milliards de dollars à Pfizer.

Deux autres géants de l'industrie pharmaceutique, Sanofi-Aventis, quatrième laboratoire mondial, et BMS, dixième, auraient eux aussi des soucis avec leur médicament anticoagulant, le Plavix, qui est le deuxième médicament le plus vendu au monde. Là encore, la concurrence d'un générique du Plavix, moins cher de 40 %, a fait chuter les ventes, bien que Sanofi-Aventis et BMS aient obtenu aux USA l'arrêt de la commercialisation de ce générique trois semaines après sa sortie. Un procès, qui a débuté le 22 janvier, doit statuer sur le droit de commercialiser un générique du Plavix avant 2011, à l'expiration de son brevet.

En fait, les trusts de l'industrie pharmaceutique ont tous les culots. Ils voudraient nous faire croire qu'ils sont en difficultés parce que les médicaments, Tahor mais aussi Viagra pour Pfizer ou Plavix, qui leur ont rapporté des milliards de dollars pendant la durée de leur brevet commercial, sont ou vont être génériques et vendus au moins 30 % moins cher. Certains prétendent même que cette concurrence des génériques les oblige à limiter leurs efforts de recherche !

Mais rien ne les empêcherait, pour lutter contre la concurrence des génériques, de vendre leurs produits au même prix que ceux-ci. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait Beecham, le fabricant de l'antibiotique Clamoxyl, qui en s'alignant sur le prix des génériques avait reconquis la première place du marché. Alors, bien sûr, ils n'enrageraient plus des bénéfices aussi faramineux mais, pendant les quinze ans de monopole accordés par le brevet, ils ont pu largement rentabiliser leurs investissements dans la recherche et le développement de médicaments nouveaux.

Mais, pour les patrons de l'industrie pharmaceutique, il est plus facile de pressurer un peu plus leurs salariés ou de leur montrer la porte. Le patron de Pfizer vient de confirmer à ses actionnaires l'augmentation de 26 % de leurs dividendes. Preuve s'il en était besoin que ces trusts, qui comptent parmi les plus puissants du monde, ont de l'argent et que ce n'est pas à leurs salariés de payer les frais de leurs prétendues difficultés à maintenir leurs profits.

Cédric DUVAL

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages

directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La prochaine réunion du

Cercle Léon Trotsky
 aura pour thème

L'écologie

nature ravagée,
 planète menacée
 par le capitalisme

vendredi 26 janvier à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Réunion publique de Lutte Ouvrière à Argenteuil

Vendredi 2 février à 19 h 15

avec Patrice CRUNIL, ouvrier à la Snecma, Dominique MARIETTE enseignant, et Michel BRETON, technicien à Alcatel-Colombes

salle Jean-Vilar

Entrée libre

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 22 janvier

Les éloges funèbres ne coûtent rien



La mort de l'abbé Pierre suscite, à juste titre, une grande émotion dans l'opinion. Sincère dans les classes populaires, quelque peu hypocrite parmi ceux, députés, ministres, présidents de ceci ou de cela, qui dirigent le pays, tel Chirac affirmant que « l'abbé Pierre représentera toujours l'esprit de révolution contre la misère », Villepin déclarant qu'il a été « une force d'indignation capable de faire bouger les cœurs et les consciences », ou Sarkozy prétendant que « sa foi nous a entraînés sur les chemins de la bonté et de l'action ».

Mais qu'ont fait ces politiciens, ou leurs prédécesseurs, pour lutter contre le scandale que dénonçait l'abbé Pierre ?

Il y a plus d'un demi-siècle qu'il a, en 1954, hurlé contre le fait que, lors de cet hiver terrible, des miséreux mouraient dans la rue, en particulier à Paris.

Cinquante-trois ans plus tard, rien n'a changé pour les sans-abri.

Il y en a toujours qui vivent et meurent dans la rue et les Enfants de Don Quichotte, à défaut d'être ceux de l'abbé Pierre, sont obligés par tous les moyens qu'ils peuvent trouver d'attirer l'attention des pouvoirs publics et celle de l'opinion sur ces drames, en espérant faire ainsi pression sur ceux qui gouvernent. Tout comme l'abbé Pierre, ils ont réussi à faire bouger, un tout petit peu, les choses, mais pas fondamentalement, la preuve en est.

Le problème est qu'on n'a pas cassé la machine qui fabrique des pauvres et des sans-logis. On en relège, pas beaucoup, d'un côté et, à l'autre bout, on en jette à la rue un peu plus chaque jour.

La fondation de l'abbé Pierre estimait qu'il y avait après-guerre 2 000 sans-logis à Paris. Un demi-siècle plus tard, il y en a 10 000, soit cinq fois plus.

Son combat n'était pas dirigé contre le système économique. Nul ne peut le lui reprocher, car il s'est dévoué pour panser les plaies autant qu'il le pouvait.

Mais c'est cette machine à fabriquer des sans-logis qu'il faut détruire. Et c'est pourquoi je dénonce ceux qui

ont dirigé le pays, les politiques et les maîtres de l'économie, pendant ce demi-siècle.

En 1954, la droite était au pouvoir. Deux ans après, la gauche y venait à son tour, mais rien n'a changé.

Depuis 1946, le gouvernement avait dépensé des millions pour mener la sale guerre d'Indochine et, ensuite, pour tenter d'empêcher le Maroc et la Tunisie d'accéder à l'indépendance. En 1954 débutait une autre sale guerre, celle d'Algérie, que le gouvernement socialiste de Guy Mollet s'efforça d'aggraver en y envoyant ceux qu'on a appelés les « rappelés », ces jeunes à peine libérés du service militaire qui ont dû réendosser l'uniforme pour jouer les forces de répression au Maghreb.

Alors, il n'y avait pas assez d'argent pour loger les sans-logis.

Mais ceux qui dirigent le pays ont su en trouver pour créer la « force de frappe », et dépensent toujours des fortunes pour construire un nouveau sous-marin (2,4 milliards d'euros) et un nouveau porte-avions nucléaires. Et pour se défendre contre qui ? Aucun État ne menace la France qui, elle, soutient militairement nombre de dictateurs africains, comme en Côte-d'Ivoire ou au Tchad.

Aucun des gouvernements français successifs n'a eu la volonté de dégager des fonds pour loger tous ceux que la mécanique économique jetait à la rue, ni pour l'enrayer en s'en prenant à ceux qui possèdent et dirigent l'économie.

L'abbé Pierre fut un prêtre qui s'en prenait peut-être moins au diable qu'à la misère. C'est en quoi je le juge comme un homme digne, même s'il était loin de partager mes opinions politiques et sociales.

Mais ce que je condamne, c'est tous ceux qui, aujourd'hui, versent des larmes hypocrites sur sa dépouille et qui, pendant des années, n'ont pas été avares de bonnes paroles, mais rien que de bonnes paroles, à son propos. Ceux qui disent aujourd'hui qu'on a perdu « un homme de cœur », qui dirigent le pays au plus haut niveau et sont responsables à bien des titres de la misère et des maux qu'il combattait. Eux n'ont ni cœur ni entrailles.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

AGEN

Mercredi 31 janvier
à 20 heures

Rotonde du Stadium
Cours Washington

ANGOULÊME

Vendredi 2 février
à 20 heures

Espace Matisse
196, avenue Général-de-
Gaulle
à SOYAUX

TROYES

Lundi 5 février
à 18 heures

Parc des Expositions
Boulevard
Charles-Delestraint

CALAIS

Vendredi 9 février
à 19 heures

Salle « Chez Tino »
105, quai Lucien-Lheu-
reux

CASTRES

Mercredi 14 février
à 20 h 30

Salle Gérard-Philippe

LIMOGES

Vendredi 16 février
à 20 heures

Salle Blanqui
(derrière la Mairie)

**Tous meetings
entrée libre**

NICE

Dimanche 18
février
à 15 heures

Palais des Expositions
Acropolis
Esplanade de Lattre-de-
Tassigny,
Parvis de l'Europe

SAINT-ÉTIENNE

Mardi 20 février
à 18 h 30

Centre de Congrès
Espace Fauriel
(ex-Manufrance) Bus n° 6

LE MANS

Vendredi 23 février
à 20 h 30

Palais des congrès
et de la culture
2, rue d'Arcole

NANCY

Mercredi 28 février
à 18 h 30

Palais des Congrès
Rue du Grand-Rabbin-
Haguénauer

• Les dernières propositions de Sarkozy

Toujours plus au service des riches

Interrogé par le journal *Le Monde*, daté du 23 janvier, Sarkozy a renouvelé son credo antérieur en faveur des plus riches.

« Il faut que les Français en aient pour leur argent », a-t-il tenu à asséner. Mais de quels « Français » s'agit-il ? « Si on réduit de 4 points les prélèvements obligatoires, on rend 68 milliards d'euros aux Français », a-t-il ajouté. « Les prélèvements obligatoires », c'est une formule volontairement ambiguë, qui fait semblant de placer sur le même plan les cotisations sociales patronales et celles des salariés, les impôts des entreprises et des classes riches sur le même terrain que ceux des plus pauvres. Or c'est une escroquerie. Les baisses d'impôts, de « prélèvements obligatoires », que Sarkozy vise, ce sont les baisses d'impôts sur les bénéfices des sociétés, les baisses de taxe professionnelle payée par les seuls employeurs (alors que les impôts locaux payés par la population ne cessent d'augmenter lourdement). Il s'agit encore des baisses des tranches supérieures d'imposition, qui vont permettre aux plus riches de récupérer chacun des dizaines de milliers d'euros. Quant aux baisses de cotisations sociales, ce n'est absolument pas celles des salariés, des retraités et des chômeurs dont il s'agit, mais des seules cotisations patronales, qui fondent comme neige au soleil. Alors, quand Sarkozy rajoute qu'il veut rendre « 4 900 euros par foyer, si l'on tient compte de la France qui travaille », il ne s'adresse qu'à ces catégories les plus privilégiées, et qui ont la particularité de vivre du travail... des autres. C'est à eux et à eux seuls que sont destinés ces 68 milliards, qui vont être payés en mettant à mal les services publics, comme le préconise Sarkozy.

D'ailleurs, celui-ci précise fièrement ses objectifs : « C'est

créer une nouvelle génération de capitalistes familiaux », libérée du poids des impôts et des droits de succession, qu'il entend faire quasiment disparaître. Quant à l'impôt sur la fortune, l'ISF, il vient d'annoncer qu'il proposait d'en déduire tous les placements en actions que voudraient bien faire ceux qui devraient y être assujettis. Ce qui revient à vider l'ISF de toute réalité : payer l'impôt ou alors acheter des actions, que croyez-vous que fera le bourgeois concerné ?

À l'opposé, la réponse de Sarkozy à ceux qui, usés au travail, aspirent à partir à la retraite, est : « La retraite, ce n'est pas un problème d'épargne, mais de travail. Si cela vous intéresse de travailler jusqu'à 70 ans... c'est votre droit. » Il a ajouté : « Nous ne voulons pas consacrer 5 milliards aux préretraites ». Le fait qu'il y ait plus d'un million de salariés de plus de 50 ans qui soient officiellement au chômage, que des millions d'autres soient totalement diminués par des dizaines d'années de cadences infernales, il s'en moque. Sa « solution » : qu'ils crèvent au travail, ou qu'ils crèvent économiquement au chômage.

Ses ennemis, ce sont les travailleurs qui revendiquent, qui osent réclamer des augmentations de salaire, car pour lui les augmentations de salaire doivent être conditionnées « à l'augmentation de la quantité de travail ». Et si jamais les travailleurs voulaient se défendre, voilà ce que leur déclare Sarkozy : « Je crois au droit de grève individuel, pas à la prise d'otage. » Voilà donc les grévistes et les contestataires sociaux, ceux qui refusent la dictature patronale, ramenés maintenant au rang de terroristes.

Décidément, Sarkozy peaufine vraiment son image de prétendant à être le président de tous les Français... qui ont du fric.

Paul SOREL



• Programme UMP

Projet d'une nouvelle taxe sur les malades

Dans son programme, Sarkozy vient d'annoncer une nouvelle attaque contre les malades. Il veut instaurer une franchise sur les soins médicaux.

Il prétend que, « pour responsabiliser les patients, il faut instaurer une franchise modeste par famille, et pas par individu, sur les premiers euros de dépenses annuelles en consultations médicales ou en examens biologiques ». Cette franchise serait annuelle et imposée à tous les assurés sociaux. Elle ne serait pas remboursable par la Sécurité sociale, précise le programme de l'UMP.

Cette franchise pourrait englober différents forfaits existants : celui d'un euro par consultation médicale, de 18 euros sur les actes lourds et le

forfait hospitalier. C'est dire que, pour pouvoir englober tout cela, la franchise en question, si elle est dite « limitée », n'en sera pas moins assez élevée. Elle restera à la charge des patients, qui ne seront dès lors remboursés que lorsque leurs dépenses annuelles dépasseront la franchise

Sarkozy déclare aussi : « Je suis pour une santé fondée sur la solidarité. Tous les ans, il y aura un débat au Parlement : si l'objectif national de dépenses est respecté, on baissera la franchise. Si ce n'est pas le cas, on l'augmentera. » Là, on connaît

la chanson : le forfait hospitalier avait commencé à trois euros, il est aujourd'hui à seize euros par jour !

Les salariés cotisent toute leur vie à la Sécurité sociale pour qu'eux et leur famille soient soignés. Tous ces forfaits et franchises supplémentaires ne visent qu'à faire payer toujours plus cher leur droit aux soins et à en écarter tous ceux qui n'en ont plus les moyens financiers. C'est ainsi que le candidat UMP veut réduire les dépenses publiques, pour mieux subventionner les entreprises privées... de la pharmacie par exemple !

Louis BASTILLE

• Ségolène Royal et les 35 heures

Des salariés flexibles pour un patronat agile

Interrogée par le journal *La Voix du Nord* le 19 janvier 2007 sur ses intentions concernant l'avenir de la loi sur les 35 heures, Ségolène Royal a répondu : « Ce que je veux, c'est que les entreprises aient l'agilité pour conquérir les marchés extérieurs. Si on veut lutter contre les délocalisations, il faut développer les exportations sur les marchés émergents », poursuivant : « Je ne m'interdis rien dans ce

domaine. » Le gouvernement Jospin et en particulier Martine Aubry, qui avait donné son nom à ces lois, avaient accordé au patronat la flexibilité des horaires calculés sur l'année. La candidate socialiste à la présidence parle d'agilité. Les mots changent pour dire la même chose.

Laurence Parisot, qui est à la tête du Medef, a compris tout de suite le sens du mes-

sage. Deux jours plus tard, dans le quotidien *Le Parisien*, elle déclarait : « Je suis très heureuse des dernières déclarations de Ségolène Royal sur le sujet (celui des 35 heures), nous devrions supprimer la durée légale du travail, pour qu'elle soit négociée entre le patronat et les syndicats, par branche professionnelle, voire par entreprise au cas par cas. » L'esprit agile de la dirigeante du syndicat

patronal a su traduire en termes concrets ce que voulait dire un surplus d'agilité pour le patronat.

Ainsi, ils sont tous d'accord : Parisot, qui veut supprimer toute limitation légale à l'horaire de travail des salariés ; Royal, qui propose encore plus de facilité donnée aux patrons pour appliquer la loi ; et Sarkozy qui, pour « revaloriser la valeur travail »,

veut introduire encore plus de souplesse dans la législation du travail.

Tous s'inscrivent dans une même logique, qu'ils assènt comme une évidence : ce qui est bon pour les patrons serait automatiquement bon pour les salariés. L'expérience de millions de salariés illustre exactement le contraire.

Jean-Pierre VIAL

La campagne d'Arlette Laguiller

• Au « ministère de la Crise du logement »

L'État doit construire d'urgence le million de logements sociaux qui manque !

Le « ministère de la Crise du logement » est installé dans un immeuble de bureaux de 1 000 m², vide depuis trois ans, où huit familles de sans-logis se sont installées quelques jours avant Noël après l'avoir réquisitionné avec trois associations : le DAL (Droit au logement), Jeudi noir et Macaques.

En cette période de campagne électorale, les associations ont invité les candidats à la présidentielle à leur rendre visite et à prendre position sur la

crise du logement et les moyens d'y remédier. Arlette Laguiller s'y est rendue mardi 23 janvier.

« Le problème ne pourra être résolu, a-t-elle déclaré, que par la construction d'urgence, en grand nombre, de logements confortables et convenables à loyer modéré. À l'heure actuelle, il y aurait un million d'inscrits sur les listes d'attente des HLM, il faut donc construire d'urgence un million de logements sociaux. Et l'urgence, cela ne veut pas dire en cinq ans, mais en un an ou deux,

en commençant vite car, d'ici cinq ans, la situation se sera aggravée et ce sera une course sans fin ».

« C'est une cause d'intérêt général, a-t-elle ajouté, le corps social populaire est en danger, il faut l'intervention massive de l'État. Il faut que l'État réquisitionne les terrains nécessaires, comme il sait le faire pour construire des autoroutes ou des lignes de TGV. L'État dispose de centaines de milliers d'hommes sous les drapeaux avec des armements

modernes et coûteux, il ferait mieux de consacrer ces sommes à la crise du logement. Il pourrait aussi trouver l'argent nécessaire en ne diminuant pas l'impôt des sociétés et des riches. On embaucherait des architectes, des maçons, des ingénieurs... toutes les compétences nécessaires. Construire rapidement et résoudre la crise en deux ans est possible. Matériaux et technologies existent pour cela. C'est une question de volonté et surtout de choix de priorité. »

Sophie GARGAN

• Quebecor – Lille-Hellemmes (Nord)

Soutien aux travailleurs

Mardi 23 janvier 2007, à l'invitation des travailleurs, Arlette Laguiller a apporté son soutien aux ouvriers en lutte contre les licenciements. Accueillie très chaleureusement dès l'entrée de l'usine, notre camarade est intervenue au début de l'assemblée générale pour dire combien les problèmes des travailleurs de Quebecor étaient ceux d'autres entre-

prises, comme Sublatic dans la région (à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais). Elle a souligné combien les travailleurs avaient raison de se battre pour exiger des comptes des patrons qui licencient alors qu'ils font des profits.

Puis notre camarade a assisté à l'assemblée générale, une AG animée, avec des discussions passionnées. Face

aux propositions de se préparer à reprendre le travail pour ne pas faire fuir l'éventuel repreneur (un ancien directeur du site est sur les rangs) et les clients, une majorité de participants à l'assemblée générale exigent des garanties et veulent continuer la lutte afin de faire pression sur Quebecor. Faute d'imposer le maintien du site et sans grande

confiance dans l'avenir du repreneur, la majorité des travailleurs veulent obtenir le versement d'indemnités conséquentes de Quebecor qui a les moyens de payer. Une manifestation a aussi été décidée pour le mercredi 24 janvier face à la Direction départementale du travail.

Correspondant LO

• Meetings

À Aix-en-Provence

C'est devant plus de 300 personnes qu'Arlette Laguiller a pris la parole à Aix-en-Provence. Son intervention fut suivie d'un débat amorcé par Tibo, un représentant des Enfants de Don Quichotte qui campent encore en plein centre d'Aix. La Mairie, qui avait demandé leur expulsion, venant d'être déboutée, Tibo demanda ce que proposait Arlette pour venir à bout de

cette misère. Notre camarade rappela qu'en 1954, au moment de la campagne de l'abbé Pierre, il y avait beaucoup de gens à la rue et que 53 ans après, cela continue. Car c'est en produisant de la misère que fonctionne cette société. Et d'affirmer que l'État devrait prendre directement en charge la construction de logements au lieu de subventionner les Bouygues et Cie, le logement devant être considéré

comme un service public.

À la sortie, des jeunes lycéens, étudiants et travailleurs continuaient le meeting en discutant avec les militants de Lutte Ouvrière.

Le meeting d'Aix-en-Provence avait été précédé d'une rencontre d'Arlette Laguiller avec les travailleurs de la zone industrielle du Trébon à Arles. Pendant plus d'une heure et demie la discussion porta sur les

délocalisations et les fermetures d'entreprises, comme celle de Lustucru, la sécurité des malades et du personnel soignant aux urgences de l'hôpital, la participation ou la non-participation aux « collectifs antilibéraux », Mai 68, la lutte pour unir le public et le privé.

Un débat chaleureux dont tous les participants étaient satisfaits.

Correspondant LO

À Chartres

À Chartres, le 19 janvier, c'est une salle comble et enthousiaste, remplie de lycéens, de salariés du privé et du public, de retraités qui a accueilli Arlette Laguiller.

Prenant tout d'abord la parole, un instituteur chartrain a dénoncé la catastrophe sociale que représentent les licenciements en cours dans de nombreuses entreprises à Chartres, à Châteaudun ou à Dreux, dont un quartier comme le Prod'homme compte 65 % de érémites. Puis, pour illustrer la mentalité de certains patrons, il a cité celui du laboratoire Novo

Nordisk qui a écrit aux travailleurs de l'entreprise : « En tant qu'employés, vous ne pouvez pas dire que vous êtes sous-payés. Mais si vous êtes uniquement parmi nous en raison du salaire, nous nous permettrons de vous recommander de trouver un autre emploi dans lequel vous trouverez plus d'inspiration » ! Comme quoi on peut fabriquer des produits du XXI^e siècle et avoir une mentalité d'un autre âge !

Arlette Laguiller a dénoncé la politique du gouvernement, mais elle a rappelé : « Il ne suffit pas de chasser les hommes de

droite de la présidence de la République ou du gouvernement pour que la politique de droite en soit chassée pour autant (...) pour la bonne raison que c'est la politique exigée par le grand patronat. » Sous les applaudissements, elle a conclu : « Il faut que le score de l'extrême gauche contestataire montre, à la nouvelle équipe qui viendra au pouvoir comme au patronat, qu'à force de continuer la politique qui est menée depuis si longtemps, ils mettront le feu à la plaine. »

La parole a ensuite été à la salle. Un intervenant, relevant la proposition de régulariser les

sans-papiers, a demandé ce qu'il faudrait faire face à une éventuelle immigration massive ; Arlette Laguiller a rappelé que tous ceux qui cherchent du travail en France font partie de la classe ouvrière de ce pays. Les accueillir est une exigence simplement humaine et que ce qu'on appelle la classe ouvrière « française » s'est constituée, au fil des siècles – avec l'apport de multiples vagues d'immigrés.

Le chant de l'Internationale qui a clos ce meeting était une bonne conclusion sur ce sujet.

Correspondant LO

Les émissions télé ou radio

Jeudi 25 janvier
France 2

20 h 50 : À vous de juger
Une des invités d'Arlette Chabot en seconde partie de l'émission

Dimanche 28 janvier
Canal Plus

12 h 40 : Dimanche Plus,
invitée de Laurence Ferrari

Mardi 30 janvier
France 5

20 h 50 : Une des invités de Paul Amar (avec Marine Le Pen et Corinne Lepage)

Samedi 3 février
France 3 Ile-de-France
(émission initialement prévue le 10 février)

11 h 30 : La voix est libre

Mercredi 7 février
I-télé

8 h 35 : invitée du matin

Jeudi 8 février
LCI

18 h 30 à 20 heures :
Élysée 2007, nouvelle émission de LCI-Figaro-Express

Lundi 12 février
France Inter

8 h 15 - 9 h : invitée de l'émission spéciale Présidentielle

Mercredi 21 février
France Bleue (toutes régions)

13 h : invitée de la rédaction

Lundi 26 février
TF1

à partir de 20 h 50 :
l'une des invités de Face à la Une

Lundi 12 mars
France 3

à partir de 20 h 50 :
l'une des invités de Spécial Campagne

Le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

Les communiqués, le texte de ses interventions, les prochaines émissions, les dates des meetings...

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le chœur des vierges

Ce qu'il y avait de bien, chez l'abbé Pierre, ce n'était pas sa foi ni l'eau bénite, mais sa révolte et ses coups de gueule. Aujourd'hui, à sa mort, voilà que ceux qu'il accusait et bousculait, noient ses diables de colères sous un fleuve d'encens et d'hypocrisie.

« Chaque nuit, ils sont plus de 2 000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain... » s'écriait-il à la radio le 1^{er} février 1954, il y a 53 ans. Qu'est-ce qui a changé depuis ? Les morts de froid se comptent par dizaines chaque hiver. Le nombre de SDF à Paris n'est plus de 2 000 mais avoisine les 10 000. Et on estime qu'un million de personnes, en France, n'ont pas de logement personnel – situation qui touche de plus en plus de travailleurs pauvres.

Villepin salue « une force d'indignation capable de faire bouger les cœurs et les consciences » ; Sarkozy déclame, trémolos dans la voix, que « le cœur de la France est en berne » et que « sa foi et son immense charisme nous ont entraînés sur les chemins de la bonté et de l'action ». La bonté et l'action de Sarkozy ! Le cœur et la conscience de Villepin ! De toutes ces belles âmes qui sévissent depuis cinq ans au gouvernement ! Chirac n'est pas en reste de sanglots. Il est « bouleversé d'apprendre le décès de l'abbé Pierre...c'est toute la France qui est touchée au cœur. Elle perd une immense figure, une conscience, une incarnation de la bonté ». Amen.

Côté parti socialiste, autre rhétorique, mais même amnésie : « Le combat de sa vie au service des plus démunis reste hélas d'actualité en cet hiver 2007. Son esprit de révolte doit se poursuivre pour apporter à tous la sécurité et la dignité du logement » a

déclaré Ségolène Royal, oubliant – sans doute sous le coup de l'émotion ! – que ce combat n'était pas moins d'actualité lorsque la gauche était au pouvoir. Pas question alors de réquisitionner les logements vides des spéculateurs fonciers, ou de s'en prendre aux patrons licencieurs plongeant à coup de « plan sociaux » toujours plus de travailleurs dans la misère. L'« esprit de révolte » cédait le pas à « l'incarnation de la bonté » chère à Chirac, au chevet du grand patronat.

Difficile de départager la déclaration la plus écœurante parmi ce déluge d'hommages posthumes pro-férés par des hommes et des femmes qui, la semaine dernière, faisaient étalage de leurs riches patrimoines. Pour tout ce monde politique, la promotion de la charité permet de faire oublier qu'ils participent activement au maintien et à l'extension de la misère. Et s'ils applaudissent à « l'insurrection de la bonté » d'il y a 53 ans, c'est pour mieux faire retomber le poids de leur politique sur la béquille de la générosité publique.

À l'instar de l'abbé Pierre, ou encore des enfants de Don Quichotte, on ne peut qu'être révolté par cette société qui plonge toujours plus de travailleurs dans la pauvreté absolue et les met à la rue. Mais point de salut à attendre ni du bon Dieu, ni des âmes charitables, ni d'une quelconque « insurrection de la bonté ». Mais de l'insurrection tout court. D'un vent de révolte débouchant sur une tempête sociale qui fasse trembler de trouille les bénéficiaires et les défenseurs de l'ordre établi.

Yves LEFORT

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Plus de cinquante ans après l'appel de l'abbé Pierre

Toujours un manque criant de logements sociaux

Plus de cinquante ans après l'appel de l'abbé Pierre, les plus pauvres vivent toujours une crise du logement insupportable, même si la situation s'est globalement améliorée.

Certes, au sortir de la guerre, la vie était particulièrement dure, les sans-abri se comptaient par dizaines de milliers. Mais depuis ces années-là aucun gouvernement n'a pris en main la construction de logements avec la volonté de mettre fin au manque de logements et de satisfaire les besoins de l'ensemble de la population, de façon à ce que personne – vraiment personne – ne manque d'un toit où s'abriter.

En 1948, le gouvernement reconnaissait officiellement qu'il aurait fallu « construire 20 000 logements par mois » pour faire face à la situation mais, entre 1948 et 1952, seuls 175 000 logements neufs furent construits, dont seulement 45 000 pouvant être qualifiés de sociaux.

Dix ans plus tard, il manquait toujours quatre millions de logements, soit à peu près autant qu'au lendemain de la guerre. Un quart de ceux qui existaient étaient surpeuplés et 20 % d'entre eux n'avaient pas l'eau. Il faudra attendre les années soixante pour que l'État investisse vraiment dans la construction de logements sociaux, afin de répondre en particulier au fort accroissement de la demande de logements liée à l'arrivée des rapatriés d'Algérie... sans toutefois résorber le mal-logement. Les derniers bidonvilles ne disparaîtront qu'au

milieu des années soixante-dix.

De 100 000 en 1963, les mises en chantier annuelles de logements HLM montèrent à plus de 200 000 en 1972. Mais cette progression fut de courte durée. Dès l'année suivante, la construction sociale a baissé à 167 000 unités et à 110 000 en 1977. La baisse s'accroît encore dans les années quatre-vingt et suivantes, où il n'y eut que 50 000 nouveaux logements construits chaque année.

Depuis, la construction sociale n'a cessé de prendre du retard. Aujourd'hui, Borloo se félicite des 47 000 constructions sociales mises en chantier en 2006 et promet de faire mieux cette année. C'est pourtant notoirement insuffisant, puisque dans ce pays on compte encore 100 000 personnes qui n'ont pas de logements du tout et plus de 3,2 millions de personnes qui sont très mal logées, dans des habitats de fortune, des hôtels, des centres d'hébergement, des caravanes, dans des locaux qualifiés d'insalubres, sans WC, sans salle d'eau ni système de chauffage.

Pour résoudre une fois pour toutes la crise du logement des plus modestes, il faudrait faire de la construction un service public, mettant des logements à prix coûtant et à loyer modéré à la disposition de tous ceux qui en ont besoin.

Lucienne PLAIN

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 102

(Février 2007)

France

Suite et fin – peut-être provisoire – du regroupement de la « gauche antilibérale »

Irak

Les États-Unis à la recherche d'une porte de sortie

Tchad

L'armée française au secours d'un régime dictatorial

Mexique

La grande migration

Tribune de la minorité

À propos du mouvement anti-CPE du printemps 2006

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• L'armée de terre recrute

Ce n'est pas ça l'urgence !

« L'armée de terre, premier partenaire des jeunes pour l'emploi », peut-on lire sur son site. Le 22 janvier, elle a lancé en effet une grande campagne de recrutement. Elle a 13 000 postes à pourvoir, ce qui – excusez du peu ! – représente près de 10 % de ses effectifs actuels (134 000 hommes et femmes).

Et elle ne lésine pas sur les moyens pour faire savoir que, « de cuisinier à pilote d'hélicoptère », c'est près de 400 métiers pour lesquels elle recrute des militaires. Clips télé, spots radios, pages sur Internet, deux films « rythmés par les "riffs punchy" des "Go Go Charlton" », précise le capitaine-rédacteur du site de l'armée de terre. Ça va décoiffer sous les képis !

Bien sûr, pour certains jeunes sans emploi, « de sans-qualification à Bac+5 », comme elle dit, cela peut paraître une aubaine. Surtout quand les sergents-recruteurs expliquent que 50 % environ des formations proposées seraient transposables dans le civil... et quand on sait, précisément, que dans le civil les embauches ne courent pas les rues. À commencer par la fonction publique.

S'il est une chose que prouve cette campagne de recrutement, c'est d'abord que l'État sait quand même trouver de l'argent pour embaucher.

Cela fera plaisir de l'apprendre aux dizaines de milliers d'enseignants qui manifestaient, encore samedi 20 jan-



vier, pour dénoncer entre autres les classes surchargées, alors qu'on supprime des milliers de postes dans l'Éducation nationale ! Ou encore aux infirmières, aides-soignantes et autres personnels du CHU de Rouen qui ont, mercredi 17 janvier, convoqué la presse et France 3 pour dénoncer les conditions de travail et d'hospitalisation dans le plus grand hôpital de Normandie. Faute de lits et de personnel, des patients des urgences sont laissés pendant des heures, voire des jours, dans des couloirs ; le personnel soignant en nombre insuffisant ne sait plus où donner de la tête ; pour 60 000 passages aux

urgences, il n'y a... qu'un médecin, etc.

Alors, bien sûr qu'il y a plus urgent qu'embaucher dans l'armée. Il y a même une urgence dramatique à embaucher, partout, des infirmières, des instituteurs, mais aussi des postiers, des conducteurs de transports en commun... Bref, c'est dans les services publics utiles à la population qu'il faut embaucher, plutôt que dans l'armée qui – quoi que prétende sa campagne actuelle de communication et de recrutement – quand elle sert, soutient surtout des dictateurs en Afrique.

Pierre LAFFITTE

• Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Mobilisation contre des expulsions de sans-papiers

Lundi 8 janvier M. Hocine Ghafsi, dont la demande de régularisation avait été rejetée par la circulaire Sarkozy, a été arrêté et placé en garde à vue au commissariat de Vitry-sur-Seine. Ce père de famille de nationalité algérienne vit en France depuis 2003 avec sa femme et leurs trois enfants. Hocine était dans l'attente de l'examen de son recours pour sa demande de régularisation.

À la nouvelle de son arrestation, l'aîné de ses enfants, âgé de 10 ans, a alerté son institutrice. Dès lors, la mobilisation des enseignants et des parents des écoles Montesquieu et Eva-Sal-

mon, où sont scolarisés les enfants, s'est organisée.

Vendredi 12 janvier, M. Hocine Ghafsi est embarqué dans un avion à Roissy, alors que son recours devait être examiné le 16 janvier par le tribunal de Melun ! Prévenu par sa femme, le comité de soutien parvient in extremis à éviter l'expulsion. Face à tant de mépris, la mobilisation s'amplifie et, le soir même, ce sont 300 personnes qui manifestent dans le quartier de la gare de Vitry aux cris de « Libérez Hocine ».

Mardi 16 janvier, trois cars des mairies de Vitry et Ivry par-

tent pour le tribunal de Melun, avec cent personnes à leur bord, pour soutenir Hocine ainsi qu'un autre père de famille d'Ivry également menacé d'expulsion, M. Ali Taleb.

L'après-midi même, le tribunal annule leurs expulsions. C'est une première victoire. Vendredi 19, après un rassemblement de 120 personnes, un pot est organisé pour fêter les libérations de Hocine et Ali et réclamer leur régularisation. Pour cela, le prochain rendez-vous est le 7 février à 17 heures, devant la préfecture de Créteil.

Correspondant LO

• Recherche scientifique

Fonds publics, profits privés et promesses électorales

Un rapport officiel sur la recherche devrait bientôt paraître. Selon ce qui en a transpiré, mi-janvier, dans le journal *Le Monde*, les âmes simples auraient le droit de se demander pourquoi, depuis des années, les chercheurs dénoncent leur manque de moyens humains, financiers et matériels.

Ce rapport prétend que la recherche ne manquerait pas d'argent, au contraire, mais qu'elle l'emploierait de façon inefficace. Et d'accumuler les contrevérités, à en juger par les commentaires du *Monde* : « La France est l'un des pays où la dépense publique de recherche est la plus élevée ramenée au PIB » (produit intérieur brut).

En fait, si 2,1 % du PIB servent à la recherche, près de la moitié (1 %) concerne la recherche privée. Quant au 1,1 % de financement public de la recherche, la moitié de ces fonds va au nucléaire, à l'espace, aux transports et au militaire. Ce n'est pas un hasard. Dans ces secteurs choyés, l'argent public irrigue quasi ouvertement de grands groupes privés ou parapublics liés à de puissants intérêts privés (Cogema, EADS, arsenaux, groupes d'armement, etc.) qui dominent leur domaine.

Alors, si le rapport dit grand bien des retombées industrielles, et militaires, des travaux du CEA (Centre à l'énergie atomique), en revanche il montre du doigt la grande majorité des autres secteurs de la recherche. Non content de les réduire à la portion congrue (ils doivent se partager à eux tous... 0,6 % du PIB), on leur reproche officiellement (mais ce n'est pas nouveau) de ne pas résoudre « les problèmes de transferts industriels », de ne pas déposer assez de brevets ou de ne pas suffisamment « valoriser leurs travaux ». Ce qui, en langage courant, signifie ne pas assez se soucier des retombées de leurs recherches (publiques) pour l'industrie (privée).

Les auteurs de ce rapport sont deux hauts fonctionnaires. L'un appartient au monde de l'entreprise. L'autre a été directeur-adjoint

du cabinet du ministre de l'Éducation et de la Recherche de Jospin, Claude Allègre, un chaud partisan d'une mise encore plus complète de la recherche publique au service des entreprises. Sa politique, qui avait provoqué une levée de boucliers dans les laboratoires, fut poursuivie par Raffarin. Celui-ci réduisit fortement les crédits des organismes publics de recherche, pour les contraindre à se tourner encore plus vers l'industrie privée, afin d'en obtenir financements et contrats, en échange de travaux commandés par le secteur privé. En 2003, Raffarin réussit ainsi... à faire descendre dans la rue des dizaines de milliers de chercheurs mobilisés contre lui.

Ce nouveau rapport s'inscrit donc dans la continuité de la politique menée en matière de recherche ces dix dernières années. Il reprend aussi ce que Sarkozy disait, il y a un an, en installant les « pôles de compétitivité » recherche-industrie dans les régions. Il s'agit de démanteler certains grands instituts de recherche, tel le CNRS, et de faire passer leurs laboratoires sous la tutelle des universités, dans les régions ; de réserver les financements publics à des projets prioritaires, car intéressant directement l'industrie...

Ce qui a filtré de ce rapport a donc provoqué l'indignation parmi les chercheurs. Campagne électorale oblige, Sarkozy en appelle maintenant à un « effort historique : augmenter d'un quart le financement de la recherche publique » ; Ségolène Royal parle « d'augmenter de 10 % par an [...] cette priorité stratégique ». Mais aucun n'a remis en cause la politique en la matière des gouvernements auxquels ils ont participé à tour de rôle.

Les chercheurs ont déjà refusé cette politique-là. Et ils auront à répondre au prochain gouvernement, quel qu'il soit, s'il veut poursuivre ce programme de démantèlement et de soumission de la recherche publique au privé.

P. L.

Grève des postiers le 1^{er} février

La fédération CGT des services postaux a finalement décidé d'un mot d'ordre de grève pour La Poste pour le jeudi 1^{er} février. Si le préavis national ne couvre que le centre de tri et la distribution (c'est-à-dire les facteurs), certains syndicats départementaux, comme à Paris, ou locaux, ont généralisé le préavis à l'ensemble des services postaux, sans restriction. Par ailleurs des démarches ont été faites pour essayer d'y adjoindre les autres syndicats. C'est en effet bien la moindre des choses car les quelque 300 000 postiers, sans compter les dizaines de milliers de salariés des filiales de La Poste, ont affaire à une même direction, dont ils subissent tous la politique d'agression, quelles que soient les formes prises, et c'est tous ensemble qu'ils peuvent avoir la force d'y mettre le holà.

les salaires de tous restent à la traîne. Ceux-ci approchent le smic pour les salariés qui débudent et qui sont tous aujourd'hui des salariés de droit privé (déjà plus de cent mille au total).

Cette politique d'agression, qui touche toutes les catégories et tous les services, a comme objectif d'offrir à quelques actionnaires privés tout ou partie de cet ancien service public. Ces attaques se font donc contre les salariés et contre des millions d'usagers. C'est le pendant de la politique menée dans toutes les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.

Voilà pourquoi tout devrait être fait pour permettre aux salariés de La Poste d'affirmer leur force en se rassemblant, largement plus de 300 000 qu'ils sont, en comptant les filiales. C'est cette force-là qui serait capable d'imposer une solution aux problèmes de chacun, au travers de revendications communes à tous,



Les problèmes sont bien partout les mêmes : réorganisations continues, fermetures de centres ou de services, suppressions permanentes d'effectifs, avec l'objectif affiché d'en réaliser des dizaines de milliers. La conséquence, ce sont des licenciements purs et simples pour certains, des déplacements continus pour d'autres, avec la remise en cause de toute la vie personnelle, et des aggravations incessantes des conditions de travail pour tous, avec évidemment la dégradation des services rendus aux usagers individuels.

Parallèlement à tout cela,

aussi bien contre les suppressions d'emplois, les remises en cause des conditions d'emploi et de travail, que pour une augmentation uniforme de tous les salaires.

Ceux qui ont décidé de se saisir de cette journée pour affirmer cette nécessité de rassemblement ont raison. Les postiers ont en effet intérêt à rejeter toutes les fausses divisions et les barrières qu'on essaye de dresser entre eux, entre catégories, entre statuts, entre centres, entre services.

Paul SOREL

• Rue du Louvre – Paris

Non aux suppressions l'emplois

À la poste de la rue du Louvre, la direction vient d'annoncer la fermeture dans deux ans du centre de tri, qui emploie 600 personnes. Pour l'instant elle est muette sur l'avenir des postiers qui y travaillent. Elle demande à chacun ses vœux, sans s'engager à quoi que ce soit. C'est le début d'un processus que connaissent bien tous ceux qui sont arrivés au Louvre après la fermeture de leur ancien centre de tri. Il y aura ensuite les entretiens individuels avec des conseillers mobilité, qui feront pression pour que nous acceptions une mutation là où La Poste aura des trous à boucher, parfois loin de notre domicile et dans des horaires incommodes. Au fur et à mesure que l'on se rapprochera de la date fatidique, la pression se fera de plus en plus insistante.

Cette fermeture vient après celle de la plupart des autres centres de tri parisiens, où travaillaient, il y a une dizaine d'années encore, plusieurs milliers de postiers. Pour traiter tout ce courrier, La Poste a créé il y a quatre ans un nouveau centre à Gonesse dans le Val-d'Oise et va en ouvrir un second à Wissous dans la banlieue sud. Ces deux centres emploient bien moins de personnel que ceux qui ont fermé. Ainsi à Gonesse, censé remplacer les centres de tri du nord et du centre de la capitale, dont celui du Louvre, il n'y a que 800 postiers et la direction vient déjà d'annoncer qu'elle allait y sup-

primer deux cents emplois. Gonesse aura donc à peine les effectifs du centre de tri du Louvre, alors qu'il traite déjà le courrier de plusieurs centres fermés ces dernières années. Les machines de tri sont certes plus modernes à Gonesse. Mais, loin d'être due à la seule modernisation, comme le prétend La Poste, la réduction des effectifs est aussi le résultat de l'aggravation des conditions de travail. Et il en est ainsi sur tout le territoire. La fermeture de nombreux centres de tri est en cours.

Au Louvre, comme partout dans le pays, toutes les catégories de personnel sont d'ailleurs frappées par les suppressions d'emplois. Dans le même bâtiment que les six cents postiers du centre de tri, travaillent six cents facteurs qui distribuent le courrier sur les quatre arrondissements du centre de Paris. Depuis deux ans, la direction y a entamé un plan de réduction d'effectifs. L'un après l'autre, chaque arrondissement se voit amputé d'un cinquième ou d'un quart de ses effectifs. Par leur action, les facteurs ont réussi à imposer une série de garanties. D'abord, que tous ceux qui étaient en CDD et risquaient de perdre leur emploi soient embauchés. Ensuite, la direction s'est engagée à ce que personne ne soit muté contre son gré, quitte à garder pendant un certain temps des facteurs en surnombre. Cela a au moins permis que notre vie ne soit pas boule-



versée, même si cela n'a pas empêché les réductions d'effectifs et l'accroissement de la charge de travail. Et à côté du centre de tri et de la distribution, il y a aussi les guichets et de nombreux petits services où les emplois sont aussi supprimés.

Aujourd'hui, environ 1 500 postiers travaillent dans l'immeuble de la rue du Louvre. Ils ont la force de se faire respecter d'une direction qui prétend bouleverser toute leur vie. Mais au-delà, face au rouleau compresseur des suppressions d'emplois, c'est une réaction à l'échelle de toute La Poste qui serait nécessaire.

Correspondant LO

• Paris 18^e

Conséquences d'une réorganisation désorganisatrice

Dans le 18^e arrondissement de Paris, cela fait maintenant près de deux ans que la distribution postale a été réorganisée. Comme le furent l'ensemble des services de La Poste les uns après les autres durant cette période. À Paris 18, cela s'est fait avec 36 suppressions d'emplois.

Les nouvelles tournées mises en place sont moins nombreuses. Elles ont été systématiquement rallongées et sont plus chargées. Petit à petit les facteurs titulaires d'une tournée ont pu faire face au volume accru de courrier à distribuer quotidiennement. Pour les nouveaux embauchés, c'est beaucoup plus pénible.

Mis immédiatement sur des quartiers qu'ils ne connaissent pas et qui peuvent changer

chaque jour, voire plusieurs fois par jour, ils doivent s'adapter très rapidement. Le plus souvent, ils ne peuvent pas matériellement assurer la distribution du courrier dans les horaires prévus. Ils terminent bien après l'heure et risquent de voir leur contrat d'embauche prendre fin car, aux yeux de la direction, ils ne font pas l'affaire.

De toute façon, la majeure partie des facteurs ont dû renoncer à leur pause, commencer à préparer leur tournée bien avant l'heure de prise de service et, certains jours, la terminer après l'heure de fin de service.

Fréquemment certains chefs doivent donner un coup de main pour aider à préparer une tournée assurée par un rouleur,

autrement dit un remplaçant qui ne connaît pas bien le quartier.

De plus, depuis quelque temps, la partie du courrier qui doit être triée manuellement est livrée plus tard le matin, ce qui retarde d'autant la préparation des tournées, particulièrement pour les rouleurs.

Deux ans après, la suppression des 36 emplois se fait toujours négativement sentir.

Tout au long de ces derniers mois, l'expérience a montré que les craintes des facteurs étaient fondées et montre la nécessité d'envisager une riposte de l'ensemble des postiers, qui souffrent des mêmes problèmes.

Correspondant LO

oste



• Paris 17^e

ARTT... tout un ART !

Au bureau de poste du 17^e arrondissement de Paris, la direction nous a annoncé il y a quelque temps qu'elle allait supprimer deux des six jours de congés supplémentaires que nous avons tous les ans au titre de l'aménagement et réduction du temps de travail (ARTT).

Elle a le culot de prétendre qu'il s'agit pour elle de mettre le bureau au même niveau que les autres bureaux parisiens !

À l'époque de la réduction à 35 heures, La Poste avait imposé qu'il y ait des négociations dans chaque entité de La Poste. Son but était d'étaler dans le temps et bureau par bureau la mise en place des 35 heures car elle espérait que, si le problème n'était pas posé d'un point de vue national, elle éviterait une lutte d'ensemble et que les accords locaux seraient moins favorables pour les postiers qu'un accord général.

Et à l'époque La Poste avait ajouté un A (comme aménagement) à RTT (réduction du temps de travail) pour signifier que l'ARTT devait s'accompagner de réorganisation du travail débouchant sur des suppressions de postes. Ce qui fait que, bien loin de créer des emplois, les directions locales ont profité de cette période pour en supprimer !

À Paris 17, où nous sommes 380 postiers pour préparer et distribuer le courrier, la direction avait été jusqu'à imposer des négociations service par service, ce qui fait que nous n'étions pas tous à la même enseigne. Au Cedex (courrier entreprises), c'est douze jours de congés supplémentaires au titre de la RTT qui avaient été octroyés par la direction, qui voulait faire ainsi accepter des suppressions d'emplois. Pour les facteurs, c'était quatre jours qui étaient prévus mais, suite à un petit mouvement de grève, ils avaient obtenu six jours par an.

Profitant d'une réorganisation en avril 2005, la direction reprenait aux agents du Cedex six jours ARTT sur les douze. Elle osait dire alors que c'était dans un souci d'égalité entre nous tous !

À la fin de l'année dernière la direction a annoncé la reprise, pour 2007, de deux jours ARTT pour tous les agents du bureau.

Au Cedex, dans un premier temps elle a justifié cette reprise par l'arrêt de la distribution du journal *le Monde*, qui sera maintenant distribué par une filiale de La Poste. En effet, pour distribuer ce journal, chaque agent du Cedex travaillait un samedi après-midi toutes les six semai-

nes, et nous n'aurons plus à le faire. Mais finalement, depuis le début de l'année, la direction veut imposer que nous travaillions à la place un après-midi dans la semaine, toutes les six semaines, mais sans rajouter pour autant les deux jours ARTT.

Du coup, dans tout le bureau, la direction réduit de quelques minutes le temps de travail par jour, ce qui ne change absolument rien pour nous, pour justifier la reprise des deux jours.

Bien sûr, cette reprise de journées ARTT reste en travers de la gorge de tous les postiers du bureau et chacun voit bien comment par étapes successives La Poste aggrave nos conditions de travail.

Au bureau du 17^e, une nouvelle réorganisation est prévue pour le mois de juin et il n'est pas difficile de comprendre qu'en nous faisant travailler deux jours de plus la direction prépare de nouvelles suppressions d'emplois.

Voilà qui donne une image de La Poste radicalement différente de celle véhiculée par les nombreuses publicités que se paie celle-ci dans les médias !

Correspondant LO

• Fonction publique

Pour les salaires, l'emploi et les services publics

Grève le 8 février

La CGT, FO, la FSU, l'UNSA et la fédération syndicale Solidaires appellent l'ensemble des personnels de la fonction publique à une journée de grève et de manifestations le 8 février prochain. Travailleurs de l'État, des hôpitaux et des collectivités territoriales sont concernés par cet appel. Il s'agit de protester contre la baisse réelle des revenus, des effectifs, et d'affirmer la nécessité du maintien de services publics de qualité.

fonctionnaires n'a pas cessé de baisser. Une enquête estime par exemple qu'en vingt-cinq ans les enseignants des lycées ont vu le pouvoir d'achat de leur salaire régresser de près du quart. Ce n'est pas l'augmentation supplémentaire de 0,30 %, venant s'ajouter au 0,5 % de hausse des salaires des fonctionnaires au 1^{er} février initialement prévu par le gouvernement, qui peut sérieusement combler le retard pris. L'augmentation mensuelle nécessaire pour tous se compte aujourd'hui en



Lors de la manifestation des enseignants, à Paris, le 20 janvier.

Dans le secteur de l'éducation, cinq syndicats appellent également dès maintenant à la grève ce jour-là. Le succès de la manifestation du 20 janvier initiée par le principal d'entre eux, la FSU, après celui de la grève du 18 décembre dernier, témoigne du mécontentement des personnels, tant face à l'érosion de leurs revenus que contre les milliers de nouvelles suppressions de postes que le gouvernement prévoit pour la rentrée prochaine. Les coupes sombres dans les effectifs touchent aussi d'autres ministères aux activités particulièrement nécessaires pour la population, celui des Transports et de l'Équipement notamment.

Année après année, comme pour les travailleurs du privé, le niveau de vie des

centaines d'euros.

Il faut que la journée de grève et de manifestations du 8 février prochain soit un succès massif, qu'elle soit de cette façon un encouragement pour tous ceux qui pensent que faire reculer le gouvernement est possible. Cette journée s'adresse aux travailleurs de la fonction publique. Mais c'est l'ensemble des travailleurs qui sont touchés par l'érosion des salaires. Et quand les salariés des services publics exigent le maintien et même davantage de postes dans l'éducation, la santé, les transports, pour que l'ensemble des services publics soit de qualité, ce sont les intérêts de toute la population qu'ils défendent.

Michel ROCCO



• Famar – Orléans (Loiret)

Les employés du nettoyage font reculer la direction

Le 8 janvier dernier, les 27 employés de la société de nettoyage Penaille travaillant chez Famar (usine pharmaceutique de 300 personnes) ont changé de patron : l'activité a été reprise par TFN, qui pour obtenir le contrat s'est engagé à faire faire le même travail avec moins de monde.

La semaine dernière, TFN a fait passer aux 27 travailleurs une « formation » sur l'hygiène en vue d'une habilitation, sous prétexte de nouveaux produits et équipements. En fait de formation, un « expert » de TFN s'est contenté de regarder les employés travailler avec le nou-

veau matériel, sans même donner les explications nécessaires. Suite à cela, quatre travailleuses ont reçu un courrier recommandé : elles apprenaient qu'elles étaient « *inaptes à effectuer un travail de qualité dans les secteurs de production* », alors qu'elles font ce travail depuis 8 à 23 ans ! Dans la même lettre, elles étaient convoquées lundi 22 janvier à un entretien en vue « *d'une réorientation professionnelle* ». Il s'agissait en fait de licenciements, que la direction a tout juste pris la peine de déguiser.

La réaction des travailleurs a été unanime : ils sont allés trouver les délégués de l'usine et ils ont décidé de se mettre en grève

à l'unanimité pour le lundi 22, jour des entretiens. Car si les licenciements visaient quatre d'entre eux, tous étaient bien conscients qu'on allait exiger d'eux encore plus de travail, pour le même salaire de misère. Le lundi les grévistes se sont rassemblés devant le siège de TFN, accompagnés de délégués de l'usine et de militants de l'Union locale CGT. Ce rassemblement devant le siège, sur un axe fréquenté, n'a pas semblé du goût de la direction, qui a commencé par dire que les entretiens étaient annulés. Un responsable de TFN est descendu en catastrophe de Paris et une délégation des grévistes a été reçue. Finalement les grévistes

ont obtenu le maintien des quatre postes, ainsi que le paiement des heures de grève.

Ces patrons de société de nettoyage ne s'attendaient certainement pas à une telle réaction de la part de travailleurs dont la plupart sont des femmes d'origine étrangère, certaines ne parlant pas le français. Mais la barrière de la langue ne les a pas empêchés de faire bloc et de faire céder le patron. C'est aussi un exemple pour les employés du nettoyage de nombreuses entreprises : beaucoup ont des amis ou de la famille qui travaillent dans les mêmes conditions, et la nouvelle de la grève va sûrement faire le tour de la ville.

Correspondant LO

• Aluminium Dunkerque Alcan – Loon-Plage (Nord)

Quand la direction provoque, les opérateurs ripostent

Entre le 11 et le 18 janvier, des mouvements de grève de 4 à 8 heures par poste ont fortement ralenti la production d'aluminium, afin d'obliger la direction à revoir sa politique salariale.

En 2006, la marge opérationnelle d'Aluminium Dunkerque atteint les 117 millions d'euros, soit plus du double de l'année 2005. Les profits du groupe Alcan en 2006 vont atteindre les 2 milliards de dollars, soit dix fois plus que la moyenne 2003-2005. Les profits explosent mais, au lieu d'augmenter les salaires et de maintenir les emplois (fermeture programmée de l'usine de Lannemezan), ce sont les actionnaires qui vont empocher un milliard de dollars.

Les opérateurs ont réclamé une augmentation mensuelle de 150 euros, 600 euros en plus sur la prime de vacances et une prime exceptionnelle de 2 000 euros.

Dans la première négociation salariale qui se tient à Voreppe pour la société Aluminium Pechiney, la direction a proposé 1,6 % et 500 euros de prime s'il y a signature d'un syndicat, ou sinon 1,5 %. Ça aurait été moins que l'année dernière, alors que les profits sont beaucoup plus élevés !

Ces propositions nettement insuffisantes ont motivé les opérateurs de production et de la maintenance. Entre 50 et 90 % des opérateurs, selon les équipes, ont participé à des assemblées et décidé des mouvements de 4 ou 8 heures de grève par poste. Le 18 janvier, de nouvelles négociations ont lieu, tandis que l'usine de Dunkerque et celle de Saint-Jean-de-Maurienne sont paralysées. La direction accorde une augmentation minimum de 45 euros (2,4 % pour les bas salaires) ou 2 %, plus 1 % d'augmentation individuelle, une prime exceptionnelle de 700 euros et 2 % sur les primes de poste et de vacances, ainsi

qu'une prime de 200 euros pour ceux d'Aluminium Dunkerque.

On est loin du compte, mais les opérateurs voulaient surtout faire pression sur la direction et, en ayant fait de 8 à 24 heures de grève chacun, ils ne sont pas mécontents du résultat. Dans toutes les assemblées d'équipe, dans une ambiance d'unité, de bonne humeur et de franche camaraderie, le mouvement a été suspendu... La direction se lamente des retards pris pour livrer les clients.

Mais, comme dit le dicton, « qui négocie avec les poches vides se retrouve sans poche d'alu ».

Correspondant LO

• Michelin St-Doulchard près de Bourges

Les manœuvres de la direction ne passent pas

En septembre 2006, le groupe Michelin annonçait la suppression de 10 000 emplois en Europe et autant aux États-Unis. Le 10 octobre, la direction locale de l'usine de Saint-Doulchard présentait aux salariés un énième plan de restructuration, avec la suppression de 365 emplois sur les 815 restants.

La direction, qui au départ s'était voulue rassurante (tous les départs se feraient au volontariat), a changé de registre. Il y aura bien des licenciements parmi les 139 salariés qui n'accepteront pas les mutations internes. Une autre partie des salariés, les plus anciens, au-dessus de 55 ans, seraient loués à des entreprises de la région ou à des collectivités locales.

Depuis trois mois, la direction diffuse des informations très succinctes et mêmes parfois contradictoires sur le sort qu'elle souhaite nous réserver.

Ainsi, pour sélectionner ceux qui resteraient, elle a défini des critères de sélection : savoir compter, écrire le français, être familiarisé dans l'utilisation de l'informatique, etc. Dans une usine où près de la moitié des ouvriers sont d'origine étrangère, avec entre 30 et 35 ans d'ancienneté, ces critères ont provoqué l'indignation.

La direction voudrait également que nous lui fournissions l'original de notre feuille d'impôts et des renseignements sur notre vie privée. Nous avons été nombreux à prendre à partie les membres de la direction lorsqu'ils nous tombaient sous la main.

Devant la grogne qui menaçait de s'amplifier, la direction a reculé sur ses critères de sélection et ses demandes de justificatifs.

Mais il reste surtout à imposer à Michelin de mettre la main à la poche.

L'argent pour maintenir nos emplois et nos salaires existe : l'action Michelin a grimpé de plus de 50 % en 2006 et de plus de 30 % depuis l'annonce des 20 000 suppressions d'emplois dans le groupe.

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Les travailleurs obtiennent 75 euros d'augmentation

Jeudi 18 janvier après-midi, la grève a pris fin à la GM de Strasbourg. Commencée le 11 janvier, alors que la direction menaçait de faire un hold-up sur les jours de RTT et ne proposait que 0,8 % d'augmentation générale, elle avait comme revendication une augmentation de 100 euros pour tous, le maintien des RTT et le refus de la récupération par la direction d'une partie des indemnités de la Sécurité sociale (liées au régime local d'Alsace-Moselle) ainsi que le paiement des heures de grève.

Dès le lundi 15 janvier, la direction lâchait 75 euros pour tous au 1^{er} juin, le renoncement aux attaques contre la RTT et les indemnités de Sécu ainsi que l'avance de deux mois du versement de la prime d'intéressement. Cela dans un contexte où la grève, partie du Montage,

avait gagné une partie des employés et même des cadres. Du jamais vu à la GM !

Mardi et mercredi, la grève continuait sans que la direction ne bouge. Les halls d'entrée et sortie de l'Expédition ont été bloqués le mercredi, pour empêcher les expéditions du stock – la production étant quasiment à l'arrêt. Mais une certaine lassitude commençait à se faire jour parmi les grévistes, qui avaient à subir les pressions de l'encadrement mobilisé par la direction. Par ailleurs la CFDT, qui a suivi la grève au départ, militait de fait pour la reprise du travail en faisant de la propagande pour l'organisation d'un vote à bulletins secrets.

Le vote s'est déroulé dans la plus grande confusion, les bulletins n'étant même pas dépouillés, certains grévistes ayant déjà repris le travail, tandis que d'autres ne se voyaient pas continuer la grève pour 25 euros de plus et le paiement

des heures de grève, dans la mesure où toutes les autres revendications avaient été obtenues.

Mais la partie la plus combative des grévistes a décidé de ne reprendre le travail que le vendredi. Comme le disait la CGT, qui défendait le vote à main levée, même si la fin de la grève s'est mal passée, ce qui a été obtenu ne l'a été que grâce à la grève. Et les travailleurs éprouvent une grande satisfaction d'avoir pu dire leurs quatre vérités et tout ce qu'ils avaient sur le cœur aux directeurs et aux chefs et de leur avoir fait rentrer dans la gorge un peu de leur arrogance et de leur mépris.

La GM a été contrainte de reculer, ce qui a surpris jusqu'aux grévistes eux-mêmes, tant la propagande est forte dans l'automobile pour dire que c'est la crise et qu'il faut tout accepter. Le bilan est donc largement positif.

Correspondant LO

• Rhodia Belle-Étoile - Saint-Fons (Rhône)

Une semaine de grève pour les salaires

Les travailleurs postés de l'usine Rhodia Belle-Étoile viennent de faire près d'une semaine de grève totale pour une augmentation de salaire de 100 euros par mois.

Ce qui les a mis en colère c'est que, grâce au travail des 7 000 salariés du groupe Rhodia, l'entreprise a fait des bénéfices en 2006 et a octroyé, en remerciement, 1 920 000 actions gratuites aux six cadres les mieux payés du groupe. Avec une action à 2,30 euros, cela fait 4 992 000 euros, c'est-à-dire 713 euros par salarié.

Les ouvriers de production de Belle-Étoile, qui travaillent en 5x8, c'est-à-dire de jour, de nuit, les dimanches et les jours fériés, et qui doivent produire toujours plus en étant moins nombreux, ont été indignés du fait que, en dehors des actionnaires, les seuls qui profitent des bénéfices sont ces quelques cadres supérieurs qui

suppriment des emplois.

La grève a démarré mercredi 17 janvier : 90 % des 120 salariés travaillant en poste étaient en grève. Aucune production ne sortait, faisant perdre à la direction des millions d'euros pour chaque journée non travaillée... un prix à payer démesuré par rapport aux revendications présentées.

Mais la direction de Rhodia craignait qu'une victoire des salariés de Belle-Étoile ne remette en cause un accord salarial bi-annuel qui ne garantissait pas, à chaque salarié, au minimum l'inflation, et surtout qui conditionne une partie des augmentations de salaire aux résultats financiers de l'entreprise.

Et elle craignait aussi que, en accordant une augmentation de salaire à Belle-Étoile, les travailleurs des autres sites Rhodia revendiquent à leur tour la même augmentation. C'est pourquoi elle a refusé toute négociation et a fait savoir qu'il n'était pas question d'accorder quoi que ce soit de plus au niveau salaire. Face à son obstination, les grévistes ont décidé mardi 23 la reprise du travail.

Mais la direction ne doit pas se réjouir pour autant, car le problème des salaires est toujours là, et pas seulement à Belle-Étoile. Mardi, deux autres usines Rhodia de Saint-Fons devaient débrayer et, la semaine prochaine, des débrayages sont prévus dans tout le groupe, toujours pour les salaires.

Correspondant LO

• Sanofi-Aventis Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Débrayages quotidiens

Depuis jeudi 18 janvier, près de 200 travailleurs du Centre de production de Vitry, qui en compte 630 et fabrique des principes actifs pour la pharmacie, débrayent 4 heures par jour.

Ce mouvement a été provoqué par les attaques continuelles et les provocations de la direction. Depuis des années, la hausse des salaires ne suit pas la hausse des prix. Cette année encore, la direction n'accorde que 1,8 % d'augmentation générale et des augmentations individuelles en nombre ridicule. En même temps, nous pouvions apprendre que nos patrons s'accordaient des augmentations de 12 ou 20 %, tandis qu'ils se vantaient de leurs

et de l'obliger à remettre les pendules à l'heure. Une assemblée a donc été organisée le 16 janvier pour prendre des décisions : la quasi-unanimité des 105 présents se sont prononcés pour des débrayages quotidiens de quatre heures, reconductibles.

Par deux fois, les travailleurs grévistes sont allés en masse dire à la direction ce qu'ils avaient sur le cœur et lui porter leurs revendications : 300 euros d'augmentation pour tous, pas



Lors d'une manifestation, à Paris, en mars 2005.

7 milliards de bénéfices en 2006.

À la suite de la fusion d'Aventis et de Sanofi, la nouvelle direction voudrait que les avantages acquis soient alignés par le bas, ce qui se traduirait par de multiples pertes pour les travailleurs d'Aventis en matière de congés, de salaire, de protection sociale. Enfin, la direction multiplie les artifices et les mensonges pour faire baisser les effectifs : non-remplacement des départs, jonglerie sur les chiffres de production pour réduire les équipes...

Des assemblées d'information et de discussion, une manifestation au siège, ont été organisées par les syndicats depuis le début décembre : au fur et à mesure de ces assemblées, il devenait évident qu'un bon nombre de travailleurs étaient désireux de montrer leur mécontentement à la direction

d'atteintes aux avantages acquis, maintien des effectifs, embauche des CDD et autres contrats précaires, et paiement des heures de grève.

L'attitude agressive et méprisante du directeur a renforcé les grévistes dans leur détermination.

Dans de nombreuses équipes et dans de nombreux ateliers la grève est suivie par tous les ouvriers et par nombre d'agents de maîtrise, même si le mouvement est moins suivi en normale et dans les bureaux.

L'assemblée générale du mardi 23 a reconduit le mouvement jusqu'au vendredi 26 et décidé une nouvelle manifestation au siège de Sanofi-Aventis à Paris.

Correspondant LO

• Thomson – Angers

Licencier sans le dire, en payant le moins possible

Thomson poursuit la diminution des effectifs à Angers. Il y a déjà eu, il y a à peine trois ans, la vente d'une partie de l'entreprise à TCL (une société chinoise qui a racheté la fabrication des téléviseurs à Thomson) avec plus d'une centaine de techniciens. Ces salariés sont aujourd'hui licenciés, alors que les dirigeants de Thomson avaient vanté à l'époque cette vente comme une opportunité à saisir, comme une solution d'avenir pour tous ceux qui étaient concernés.

Par la suite, quarante d'entre nous ont été transférés à A-Novo, une usine récente implantée à Angers avec l'aide substantielle des collectivités locales. Là encore, la direction a présenté cela comme l'affaire du siècle pour ceux d'entre nous qui y ont été transférés d'office et pour ceux qui accepteraient de les rejoindre. Affaire du siècle ! La direction d'A-Novo a avoué dans la presse qu'à l'époque l'entreprise était pratiquement en cessation de paiement et qu'il s'agit quasiment d'un miracle qu'elle soit encore vivante.

Aujourd'hui, c'est encore 140 travailleurs (en plus des 110 départs en préretraite) que la direction veut convaincre d'être volontaires au départ en proposant des postes dans les entreprises style A-Novo ou en s'inscrivant dans une des entreprises soi-disant spécialisées dans la reconversion des travailleurs licenciés. Autant dire, bien que la direction refuse d'employer le



terme, qu'il s'agit bel et bien d'un nouveau plan de licenciements. Encore plus hypocrite et plus cynique que les plans dits « sociaux » classiques. En effet il faudrait que nous soyons volontaires au licenciement avec des conditions financières qui, dans un premier temps, étaient à peine supérieures aux indemnités légales de licenciement. Il faudrait perdre notre ancienneté, accepter des postes payés au smic, et cela dans des entreprises dont la durée de vie est tout sauf garantie et, en contrepartie de ces risques, partir avec des sommes sans doute inférieures à ce que Thomson

serait obligé de verser en cas de licenciement classique.

Eh bien, il n'y a aucune raison que nous acceptions d'être « volontaires » et, si la direction veut en trouver, il va falloir qu'elle augmente sérieusement les sommes qu'elle propose. Elle se dit choquée que nous soyons nombreux à raisonner en termes financiers, mais c'est quand même extraordinaire que ces patrons qui ont l'habitude de chiffrer les risques, qui demandent des intérêts d'autant plus élevés que les risques sont grands, se retrouvent choqués quand c'est nous qui réclamons le prix des risques qu'ils veulent

nous faire prendre.

Pour l'instant, une manifestation en ville, plusieurs réunions d'information et des débrayages ont regroupé entre cent et trois cents travailleurs, et cela bien que la direction ait mis une centaine d'entre nous au chômage pendant trois semaines au mois de janvier. Il a suffi de cela pour que la direction trouve les moyens d'améliorer les sommes proposées. Certes, cela est encore notoirement insuffisant, mais cela prouve qu'elle avait bien l'intention de nous arnaquer.

Correspondant LO

• Licenciements

Des travailleurs du textile protestent devant l'Assemblée nationale

Mercredi 24 janvier, en fin de matinée, les travailleurs de Dim, d'Eminence, d'Aubade, des collants Well, de Passionata, des maillots de bains Arena se retrouvaient devant l'Assemblée nationale pour protester contre les licenciements dont ils risquent d'être victimes.

Ils entendaient ainsi, pendant que des députés interpellaient le gouvernement sur leur situation, faire pression sur les pouvoirs publics pour que ceux-ci réagissent contre les choix des patrons et des actionnaires, qui conduisent non seu-

lement à la suppression de certaines d'emplois, mais aussi à la ruine des villes où ces entreprises étaient implantées.

Par exemple chez Well au Vigan, dans les Cévennes, où l'on fabrique des collants, c'est le troisième plan social depuis 1998. Sur les 284 salariés licenciés des deux premiers plans, huit ans après les deux tiers n'ont pas retrouvé d'emploi stable. Pourtant, les carnets de commandes sont pleins et l'entreprise est bénéficiaire.

Cette fois, Well, qui appartient à une filiale financière de la Banque Populaire et des Caisses

d'Épargne, entend supprimer 300 des 438 emplois de l'usine du Vigan. La production de collants « bas de gamme » partirait en Asie et le « haut de gamme » en Italie.

Aux exigences des travailleurs (maintien du « haut de gamme » au Vigan ; indemnité identique, portée à deux ans de salaire, pour tous les licenciés ; prolongation de leur mutuelle pendant trois ans), la direction oppose un refus catégorique. Pour la ville du Vigan, où le taux de chômage est déjà de 17 %, c'est un coup d'autant plus amer que Well avait bénéficié de

multiples subventions de l'État, de la Région, du Conseil général, de l'Union européenne. Un pont, une annexe de l'usine avaient été construits avec les deniers publics.

De quoi donner la rage aux salariés licenciés de ces entreprises, mais aussi aux habitants des villes qui ont accueilli ces usines qui licencient. Et, de ce point de vue, Well, Dim, Eminence, Passionata, Aubade et Arena se retrouvent dans la même galère.

Correspondant LO

• Le gouvernement au patronat de l'automobile

« Licenciez, on paiera la note »

Les patrons de l'automobile, comme les équipementiers, sont assurés du soutien du gouvernement, qui mobilise déjà les fonds publics pour leur permettre de licencier plus facilement sous prétexte de mondialisation. En effet le gouvernement vient de demander à l'Union européenne que les patrons puissent bénéficier du « fonds d'ajustement à la mondialisation », doté de 500 millions d'euros. Créé en 2005, il vise à financer la reconversion des salariés licenciés quand il y a plus de mille licenciements dans une entreprise ou dans un secteur économique d'une région précise. L'aide européenne permet de couvrir jusqu'à 50 % du coût des mesures de reconversion, l'autre moitié étant financée par l'État.

Que des groupes mondiaux comme PSA, Renault-Nissan, Faurecia et d'autres expliquent qu'ils licencient à cause de la mondialisation ne manque pas de sel ! Bien sûr, pour la mise en scène, tous les commentateurs pleurnichent sur le sort des constructeurs automobiles français. Mais il n'y a vraiment pas de quoi sortir son mouchoir : la baisse des ventes de PSA a été très faible en 2006, 0,7 % exactement au niveau mondial. Sans oublier qu'elles ont augmenté de 65 % ces dix dernières années, passant de 2 millions de véhicules à 3,3 millions. Preuve que les actionnaires ne sont pas inquiets pour leurs profits futurs, les actions Peugeot ont démarré l'année en trombe, plus 8,76 % rien que la première semaine de janvier. Quant à Renault, dont les ventes seraient paraît-il en forte baisse, cela n'a pas empêché le cours des actions de grimper de près de 32 % l'an dernier à la Bourse.

La mondialisation sert de prétexte pour justifier des suppressions d'emplois qui n'ont d'autre raison que la volonté d'augmenter encore les bénéfices. Les profits records de ces dix dernières années doivent servir à maintenir l'emploi et les salaires. Les fonds publics doivent servir, eux, à financer des écoles, des hôpitaux, pas des actionnaires qui ne savent plus quoi faire de leur argent.

Etienne HOURDIN

• Assistance publique-Hôpitaux de Paris

Les heures supplémentaires, une mauvaise solution

Le gouvernement veut augmenter les heures supplémentaires dans les hôpitaux. Elles existent dans les textes de la Fonction publique hospitalière depuis plus de vingt ans. D'abord au nombre de 20 heures par mois, elles furent baissées à 15 heures en 2005 puis à 10 en 2006. Le gouvernement veut les remettre à 15 par mois, c'est-à-dire à 180 heures par an comme dans le privé, et même à 220 heures par an pour certains personnels spécialisés.

Actuellement, certaines infirmières ou certains aides-soignants peuvent travailler de 7 h à 14 h 36 et revenir le soir de 21 h à 7 heures le lendemain. D'autres, qui avaient posé un jour de RTT ou de repos supplémentaire sur le planning, viennent travailler cette journée-là en heures supplémentaires !

Pour les payer, deux mois après, la direction de chaque hôpital a un budget alloué en début d'année, mais dans la plupart des hôpitaux il est largement dépassé. À l'hôpital Beaujon, il dépasse deux fois les crédits alloués ! Tout cela parce que les directions refusent d'embaucher le personnel nécessaire !

D'après les chiffres de la CGT, il y aurait, dans tous les hôpitaux du pays, 15 000 postes vacants sur les postes budgétés et elle évalue à 40 000 le nombre de postes supplémentaires

nécessaires pour satisfaire tous les besoins. L'argument de la direction hospitalière est de dire qu'elle ne trouve pas d'infirmières ; mais rien n'est fait au niveau des hôpitaux pour favoriser l'entrée des aides-soignants à l'institut de formation en soins infirmiers. À Beaujon, la direction dit que les postes d'aides-soignants sont pourvus et elle n'embauche que des CDD. Mais dans les postes d'aides-soignants, elle compte ceux qui font un travail administratif ou autre, et qui ne sont

donc pas au chevet des patients.

Le recours aux heures supplémentaires est néfaste : il entraîne une dégradation des conditions de travail et de la prise en charge des malades. Le gouvernement et le ministère de la Santé voudraient gérer les hôpitaux comme n'importe quelle entreprise. Mais ce qui est néfaste pour les travailleurs d'une entreprise, l'est encore plus à l'hôpital. La rentabilité ne rime pas avec un service public de santé.

Correspondant LO

• Centre Hospitalier Guillaume-Régnier – Rennes

Un début d'année prometteur

Au centre hospitalier spécialisé en psychiatrie de Rennes, les effectifs sont notoirement insuffisants mais la direction n'hésite pas à les amputer encore plus, pour limiter le déficit du budget !

Elle met en place un plan d'économies correspondant à la suppression de 45 postes. Elle veut même fermer un service et

redéployer les malades dans les autres, en aggravant les conditions d'accueil pour les patients, les conditions de travail du personnel et les risques pour tout le monde.

Des assemblées se sont tenues, avec plus de 100 personnes à chaque fois. Jeudi 18 janvier, les manifestants se sont rendus à la direction pour dire leur

désaccord avec les mesures de restrictions budgétaires envisagées.

Un nouveau débrayage a eu lieu ce mardi 23 janvier, avec près de 150 participants. La mobilisation va se poursuivre la semaine prochaine.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

Service en crise

Depuis le 18 janvier, le personnel soignant de la réanimation chirurgicale polyvalente s'est déclaré en grève contre le manque de personnel.

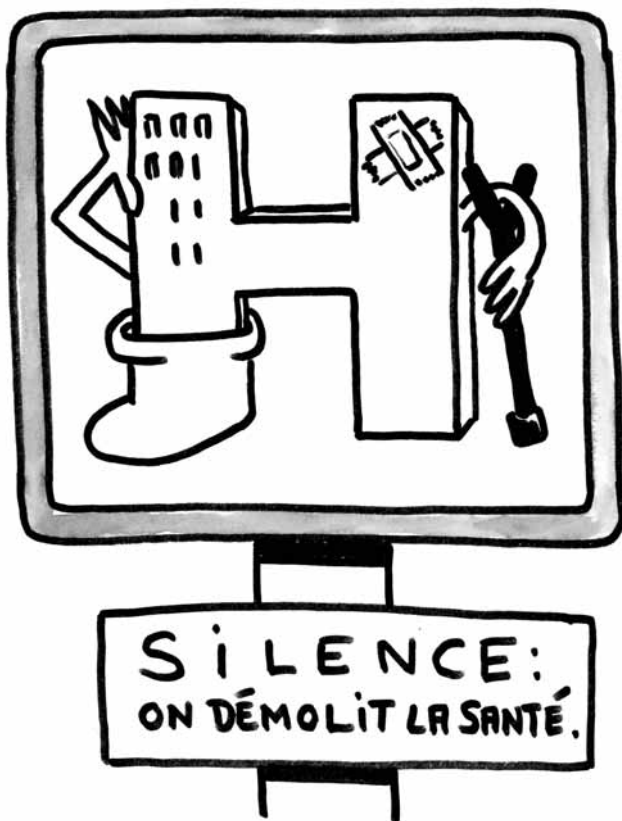
En réanimation, les effectifs minimum devraient être de

deux infirmières pour cinq patients et d'un aide-soignant pour quatre.

Dans ce service qui compte dix-sept lits, il n'y a certains jours que trois aides-soignants et cinq infirmières en douze

heures. Cette situation perdure depuis le mois de juin 2006. Aujourd'hui, le personnel a décidé de dire « stop » afin de pouvoir assurer la sécurité et la qualité des soins.

Correspondant LO



• La Rochelle

Justice enfin rendue aux quatre militants injustement condamnés

La cour d'appel de Poitiers a rendu le 19 janvier son jugement concernant ceux qu'on appelle maintenant les « quatre otages du Medef » de La Rochelle, dont deux avaient été condamnés en première instance à payer 1,1 million d'euros au Medef : cette fois, ils ont obtenu la relaxe qu'eux et leurs soutiens réclament depuis le début. Mais elle ne sera définitive que jeudi 25 janvier : à cette date, le jugement ne pourra plus être cassé, si un pourvoi

de forces pour l'obtenir : un comité de défense de plus de 1 400 adhérents, très investis, comme en témoigna l'émotion manifestée par beaucoup à l'annonce de la relaxe ; des campagnes d'affiches, des banderoles le long des routes de la région, 40 000 tracts ont aidé à convaincre la population ; et deux manifestations à l'occasion des procès, avec la participation de M.-G. Buffet, F. Wurst, B. Thibault, Annick Coupé, celle renouvelée d'Arlette Laguiller (membre



Manifestation, à Poitiers, en décembre 2006 avec la présence d'Arlette Laguiller.

en cassation n'a pas été déposé à cette date.

Rappelons que les quatre militants de la CGT avaient été mis en examen pour l'incendie du bâtiment du Medef de La Rochelle, survenu en marge d'une manifestation pour la défense des retraites le 5 juin 2003, alors qu'il n'y avait pas la moindre preuve de leur implication.

Leur relaxe est une grande victoire pour ces militants, et au-delà pour tous les travailleurs, car il annule une condamnation qui visait à rendre plus difficiles leurs luttes à venir.

Et bien qu'il ne s'agisse que d'une décision de simple justice, il aura fallu un rapport

du comité de soutien) et de J. Gaillot, ainsi que de milliers de militants CGT venus de toute la France.

Il reste à souhaiter que les « quatre » obtiennent réparation au niveau professionnel : suite à l'incendie, qualifié d'« acte terroriste » par le Medef, les uns furent harcelés par leurs chefs, un autre vit son embauche comme fonctionnaire territorial annulée – il a dû effectuer 16 contrats depuis – et cela fait donc bientôt quatre ans que, malgré la présomption d'innocence, ces militants sont pénalisés à leur travail, ceci s'ajoutant à des mois de contrôle judiciaire pour certains.

Correspondant LO

• Nestlé – Beauvais (Oise)

La direction veut rogner nos congés et nos week-ends

La direction des Crèmes glacées de l'usine Nestlé de Beauvais (300 salariés sur un total de 800) a commencé l'année 2007 par des mesures de régression sur les congés payés et sur les calendriers hebdomadaires.

Les congés payés sont actuellement calculés en fonction du nombre de jours de travail, sur la base de journées de 7,42 heures. Mais depuis l'accord sur les 35 heures, la direction estime qu'en moyenne annuelle le nombre d'heures travaillées par jour n'est que de 6,50 heures. Elle a donc décidé de diminuer le nombre de jours de congés en conséquence.

Comme dans d'autres usines de Beauvais, les salariés de Nestlé bénéficient d'un jour de congé local, à l'occasion de la « fête Jeanne Hachette » : cette journée sera désormais comptabilisée sur la base de 6,50 heures, au lieu de 8,50 heures actuellement. De plus, la direction a décrété de ne plus prendre en compte les jours

fériés tombant un samedi !

Tout cela signifie une augmentation sensible du nombre annuel d'heures de travail.

En plus des congés, la direction s'attaque aux calendriers, aux horaires de travail. Afin d'allonger au maximum la période de production, la direction a découpé les équipes en trois tiers, chacune sur un cycle de travail différent. Cela s'appelle des « semaines glissantes ». Résultat : on se retrouve avec des semaines de travail coupées d'un jour de repos, se terminant le samedi soir à 22 heures pour une reprise le lundi suivant à 5 heures. Bonjour le week-end !

Enfin, la direction a cherché à imposer la semaine de six jours sur sept ; d'abord pour l'ensemble du personnel puis,

plus prudemment, pour une partie seulement, les conducteurs de lignes et les glaciers. Mais ce n'est pas passé. Suite à un tract de la CGT, les 40 salariés concernés ont exigé des explications et ont amené le directeur à organiser, pour la première fois depuis longtemps, des réunions de « droit d'expression » sur le temps de travail. Et Nestlé a reculé sur cette semaine de six jours.

Pour mémoire, le salaire annuel du PDG de Nestlé était en 2005 de 13,75 millions de francs suisses, soit 8,5 millions d'euros, 23 287 euros par jour ! Quant à Liliane Bettencourt, actionnaire de Nestlé, personne ne sait si elle gagne le smic toutes les trois minutes... ou toutes les trente secondes. Et c'est pour satisfaire ces gens-là que l'on veut nous imposer de nouveaux sacrifices !

Correspondant LO

• Metzeler – Charleval (Eure)

Non aux suppressions d'emplois !

Plusieurs centaines de salariés de l'entreprise Metzeler, de militants syndicaux de la région et d'élus locaux ont manifesté samedi 13 janvier à Charleval et Fleury-sur-Andelle, dans l'Eure. Ils protestaient contre le plan de suppression « au volontariat » de 310 emplois sur deux ans annoncé en décembre dans cette usine.

Metzeler à Charleval fabrique des joints d'étanchéité pour l'industrie automobile, essentiellement Renault et Peugeot. C'est une des plus grosses usines de l'Eure. Elle emploie 1 100 salariés dont 160 intérimaires en permanence, dont le renouvellement des contrats est menacé, et des dizaines d'emplois (maintenance et sous-traitants du sous-traitant) dépendent d'elle dans la

vallée de l'Andelle. Metzeler est un groupe profitable, qui appartient lui-même à un fonds de pension écossais.

La direction mène campagne depuis des mois sur le thème « L'usine est trop chère, elle perd de l'argent ». Ce qu'il y a surtout, c'est que Renault et Peugeot exercent une pression maximum pour faire baisser les coûts.

Une partie du travail a été délocalisée en Pologne et en Roumanie – justement chez Dacia, l'usine roumaine de Renault – il y a dix-huit mois. Mais la Pologne elle-même devait être trop chère, puisque le travail qui y était fait vient finalement d'atterrir en Tunisie. Au début de l'année dernière, la direction a tenté d'imposer un plan de réorganisation de la production qui impliquait de faire passer les horaires de 35 heures à 39 heures, plan qui a été rejeté par

70 % des travailleurs à l'occasion d'un référendum.

Aujourd'hui, les travailleurs craignent la délocalisation, à relativement court terme, de la totalité de la production. Or les suppressions d'emplois sont très nombreuses dans l'Eure et le chômage important.

La manifestation dynamique du 13 janvier ne sera pas la dernière. Les suppressions d'emplois concernent toute l'automobile et ses sous-traitants, comme Wagon en Seine-Maritime, Faurecia à Evreux, Cadence Innovation à Vernon. Il faut y ajouter le chômage technique à Renault Sandouville et la menace sur 360 emplois à la fonderie de Renault Cléon. Une autre manifestation est appelée par l'Union syndicale de la métallurgie (USTM) et la CGT de Renault-Cléon devant cette usine le 1^{er} février.

Correspondant local

• BNP Paribas – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Bureaux « paysagers » La direction obligée de revoir ses plans

Ces dernières années, BNP Paribas a regroupé à Montreuil une grande partie de son informatique. Environ 4 000 salariés travaillent sur ce site. Ce sont des ingénieurs et cadres en majorité, dont les deux tiers viennent de sociétés de services comme IBM, Cap Gemini et de nombreuses petites sociétés sous-traitantes.

Dernièrement, lors du déménagement de près de 250 salariés d'un immeuble à un autre, la direction a innové, en créant des « espaces ouverts » (open spaces), de grands bureaux dits paysagers. Or jusqu'à présent, dans les différents immeubles, les bureaux étaient de 4, 6 ou 8 salariés en moyenne ; et là, certains de ces espaces ouverts devaient en regrouper jusqu'à 70 ! L'absence de cloisons générant un bruit de fond permanent, une gêne constante due aux téléphones, aux imprimantes et au passage.

Il devenait très difficile de travailler et en particulier de se concentrer dans ces conditions. Le but, selon la direction, était de « favoriser la communication entre les équipes ». Les buts réels étaient aussi de faire quelques économies, en regroupant plus de monde à moindres frais dans le même espace. Et peut-être aussi à terme d'ouvrir la voie aux bureaux partagés, sans

place de travail fixe.

Rapidement, une pétition pour l'installation de cloisons a circulé, à l'initiative de salariés des deux étages du site. Elle a été massivement signée par 180 salariés sur les 200 concernés. Ce qui choquait beaucoup, c'est que les chefs qui nous disaient que ces espaces étaient une bonne idée avaient tous des bureaux individuels !

La direction n'était pas très habituée à de telles réactions, d'autant plus que la pétition avait été signée par des salariés dont la majorité sont ingénieurs, cadres salariés BNP Paribas mais aussi assistants extérieurs en mission temporaire.

Finalement, elle a dû accepter de revoir ses plans. Des cloisons vitrées devaient être installées rapidement entre les bureaux. Comme quoi s'organiser et s'y mettre tous ensemble peut accélérer la réflexion en haut lieu

Correspondant LO

L'immeuble BNP de Montreuil. Encore une chance qu'il y ait des murs !



• Arcelor – Mittal

Laissez-moi polluer gratis

Mi-décembre, la direction du nouvel ensemble Arcelor Mittal avait laissé entendre que les derniers hauts-fourneaux de Lorraine, dont la fin avait été programmée par Arcelor pour 2010, pourraient finalement continuer jusqu'en 2014, en raison des demandes importantes d'acier. Mais, début janvier, le directeur général d'Arcelor Mittal France, Daniel Soury-Lavergne, annonçait qu'ils pourraient finalement être fermés dès 2008, avec à la clef plus d'un millier de suppressions d'emplois, sans parler des sous-traitants, en raison de la diminution des quotas de gaz carbonique (CO₂) accordés à la sidérurgie.

Gros émetteurs de CO₂, les usines sidérurgiques situées en France n'auraient plus droit de rejeter dans l'atmosphère que 24,9 millions de tonnes en 2007, alors que leurs patrons tablaient sur 28 millions de tonnes. Responsable des trois quarts de ces

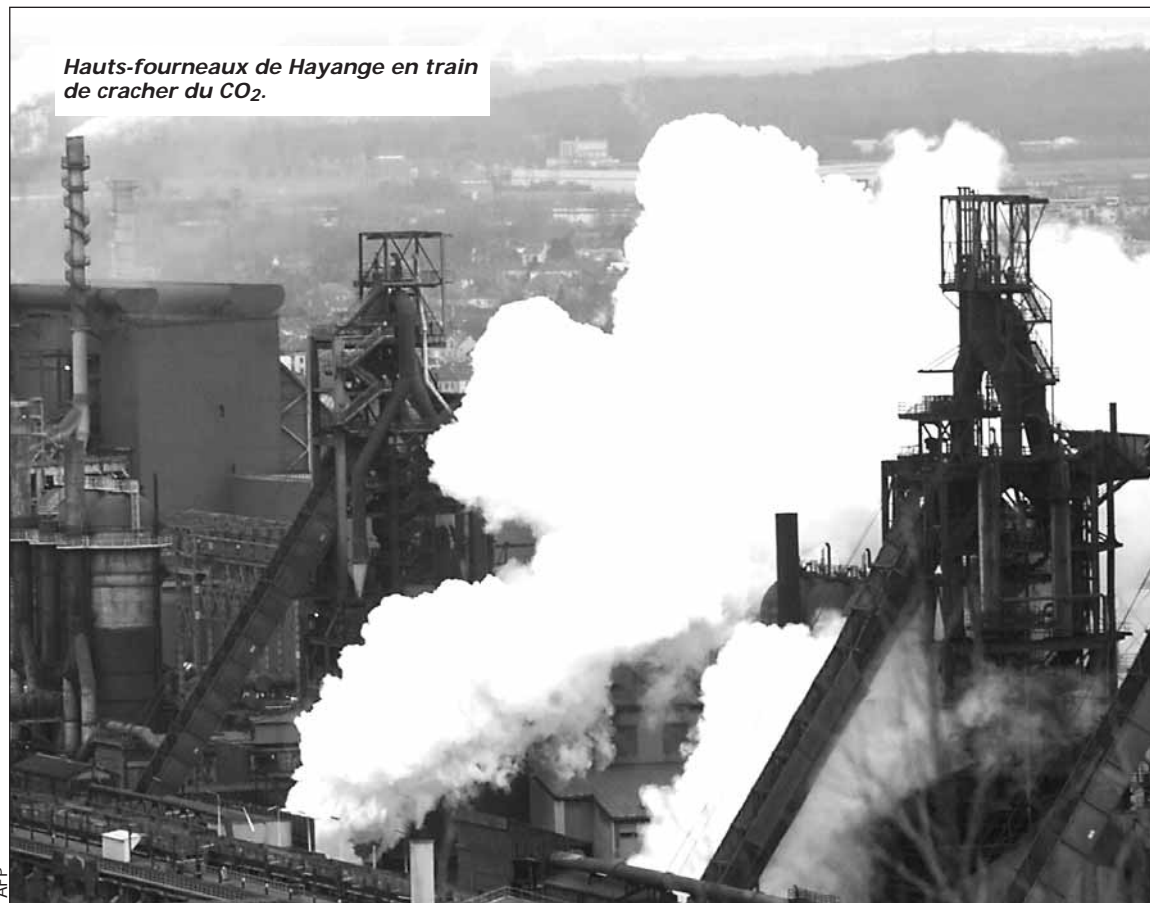
émissions, le groupe Arcelor Mittal souhaite obtenir le droit de rejeter gratuitement 4 à 5 millions de tonnes de CO₂ en plus dans l'atmosphère. Sinon ? « *Nous risquons la catastrophe sociale* », menace le directeur général d'Arcelor Mittal, qui évoque non seulement la fermeture anticipée des hauts-fourneaux lorrains mais aussi la remise en cause des projets à Fos-sur-Mer et à Dunkerque.

Depuis 2005, les différents pays de l'Union européenne ont accordé à leurs industries des droits d'émission de gaz à effet de serre. Chaque pays a bien sûr bichonné ses propres industriels en leur attribuant des droits d'émission supérieurs à leur activité réelle. Ainsi le gouvernement français avait estimé que les entreprises de l'hexagone rejetteraient 150 millions de tonnes de CO₂ en 2005, mais elles n'en ont finalement rejeté « que » 131 millions. Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs le

Medef de réclamer 163 millions de tonnes pour l'année suivante...

Les entreprises qui n'utilisent pas tous leurs droits peuvent les vendre. Comme le souligne la CGT de Sollac à Florange, Arcelor se garde bien de rappeler qu'il a vendu pour 28 millions d'euros de droits à polluer en 2005, sur le « marché international des droits d'émission ». Dans ce monde fou, tout se vend, tout s'achète et tout est matière à spéculation, y compris le droit de polluer l'atmosphère ! C'est ainsi qu'Arcelor pouvait très bien racheter des droits à CO₂ s'il lui en manque, à défaut, évidemment, d'investir pour que ses installations polluent moins, ce qui serait tout à fait possible. Mais Arcelor ne veut rien payer, d'où ce petit chantage crapuleux à l'emploi qui n'est pas vraiment une nouveauté dans la sidérurgie.

Etienne HOURDIN



Hauts-fourneaux de Hayange en train de cracher du CO₂.

• Arcelor-Mittal (Belgique)

Paroles de patrons

En 2003, Arcelor décidait un vaste plan de fermetures d'usines en Europe, dont celle du haut-fourneau de Liège en Belgique, soit la suppression de 2 700 emplois directs, et de 10 000 emplois en comptant les emplois indirects.

En 2006, au cours de l'offre

publique d'achat menée par Mittal sur Arcelor, le PDG d'Arcelor présentait la fermeture de Liège comme la preuve même de son sérieux et de sa capacité à faire de l'argent. Lakshmi Mittal, pour obtenir l'appui de la Région Wallonne – actionnaire d'Arcelor – à

son OPA, déclarait au contraire : « *Nous voulons réévaluer toute la décision de fermeture, car la situation peut changer.* »

Il spéculait ainsi sur l'espoir d'une remise en cause de la fermeture de Liège.

La presse belge titrait

• France Télécom
Rennes Atalante

Malaise des salariés et chantage patronal

Les dirigeants de France Télécom ont réaffirmé récemment leur volonté de supprimer 22 000 postes d'ici 2008, afin de pouvoir verser plus de trois milliards d'euros aux actionnaires en 2006 et renouveler le jackpot pour les années à venir. À Rennes, c'est un des arguments utilisés par les directions de France Télécom et d'Equant (filiale possédée à 100 % par France Télécom) pour restructurer les services, augmenter les pressions et nous expliquer que nous sommes trop payés.

Les regroupements de services en France et le développement d'activités à l'international sont un prétexte pour supprimer des postes, imposer des mutations et, à cette occasion, des baisses de rémunération. Par exemple, pour un technicien d'Equant qui passe d'un poste avec astreintes régulières à un poste sans astreinte, la différence de revenu mensuel peut atteindre 500 euros, voire plus. Mais la direction rechigne à compenser cette perte, même si elle y est théoriquement obligée par un accord d'entreprise.

C'est la même chose pour les techniciens du Centre de support client local. En effet beaucoup d'entre eux sont issus de la filiale Transpac, récemment intégrée dans France Télécom. Comme leurs indemnités spécifiques étaient plus élevées à Transpac que celles de leurs nouveaux collègues de France Télécom, la direction, championne de l'équité, veut maintenant aligner tous ces régimes indemnitaires... vers le bas ! La différence peut atteindre 350 euros par mois, et la direction traîne des pieds pour la compenser.

D'autre part, si de nombreux salariés viennent de partir en préretraite, beaucoup n'ont pas été remplacés. Quand ils l'ont été, c'est par des salariés plus jeunes, moins payés et soumis aux conditions de rémunération de France Télécom, moins favorables que ne le sont celles des filiales comme Equant. Là encore, la direction est gagnante.

Dans le même temps, tou-

tes les catégories de personnel, de l'assistante de production à l'ingénieur, ont aujourd'hui à faire face à des pressions permanentes de la hiérarchie pour augmenter la productivité. Cela s'est traduit récemment par un rapport du médecin du travail qui notait un malaise général lié à l'augmentation de la charge de travail et aux incessantes restructurations.

Quant aux salariés qui travaillent en sous-traitance, issus de sociétés de services en informatique, ils sont plus de 350 sur un effectif total de 1 600 salariés du groupe à Rennes Atalante. La direction leur impose une pression constante, profitant du fait qu'elle est ici un des principaux employeurs dans ce secteur.

Ce malaise est entretenu par les chefs locaux, qui n'hésitent pas à utiliser le chantage aux délocalisations. En effet chaque nouvelle implantation de France Télécom et de ses filiales à l'étranger est l'occasion de nous seriner que nous « coûtions » cher. La direction a tout intérêt à nous mettre en concurrence avec nos collègues indiens ou égyptiens, et ceux qui mettent en avant un soi-disant « savoir-faire français » ne font rien d'autre que contribuer à exacerber cette concurrence. Mais l'objectif de la direction est de faire du profit sur notre dos, quelle que soit notre nationalité ! Alors, pour résister aux mauvais coups, il n'y a que sur nos luttes collectives que nous pouvons compter.

Correspondant LO

même : « *Mittal Steel pourrait sauver la phase à chaud de Cockerill* ».

La fusion Arcelor-Mittal maintenant réalisée, lors de son conseil européen mi-décembre la direction a décidé la fermeture du haut-fourneau et de la filière à chaud de la

sidérurgie liégeoise pour 2009.

Arcelor et Mittal avaient décidé tout pour s'entendre, y compris le même cynisme contre les travailleurs et la population d'une région entière !

Serge VIARD

Après deux semaines de grèves et manifestations

Les forces armées tirent sur les manifestants

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont marché, lundi 22 janvier, sur le siège du pouvoir à Conakry. Les forces de répression qui s'interposaient ont tué au moins une vingtaine de personnes, tandis que 150 autres étaient blessées. Des dirigeants syndicaux étaient arrêtés, puis libérés le soir même.

Depuis le 10 janvier, la population de la capitale et des principales villes de ce pays de neuf millions d'habitants manifeste, ferme boutique, déserte les bureaux et les administrations, répondant au mot d'ordre de grève lancé par les deux principales centrales syndicales. Celles-ci s'opposent au pouvoir du dictateur, Lansana Conté, un militaire qui a commencé sa carrière au sein de

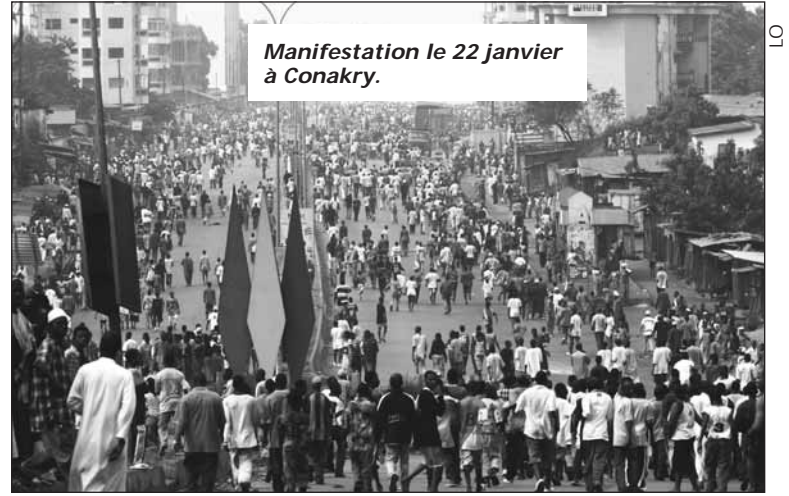
l'armée française, en place depuis avril 1984, à la suite d'un coup d'État survenu après la mort de son prédécesseur, Sékou Touré.

En Guinée-Conakry, ni les richesses du sous-sol – bauxite, diamant, or et fer – ni les produits de l'agriculture destinés à l'exportation – café, coton et fruits – ne profitent à la population. Ils engraisent les groupes capitalistes occidentaux : ceux de France, l'ancienne puissance coloniale mais aussi ceux des États-Unis, et au passage la famille Conté et ses proches. L'un d'entre eux, Mamadou Sylla, ancien président du patronat guinéen et première fortune du pays, inculpé pour détournement de fonds d'État, vient d'être libéré le 17 janvier par le président en personne.

Cette provocation a fait

grimper d'un cran la colère des manifestants qui, outre le remboursement des fonds dérobés à l'État, réclamaient la baisse des prix du carburant et des produits de première nécessité.

Les habitants de Guinée-Conakry n'en sont pas à leur premier mouvement de colère. En juin 2005, des manifestations de jeunes étudiants et lycéens contre la dictature et la vie chère avaient été réprimées. Il y eut 21 morts et de nombreux blessés. En février 2006, une grève dans les services et les administrations avait permis d'obtenir une revalorisation des salaires. Mais en mars le franc guinéen subissait une dévaluation qui aggravait un peu plus encore les conditions de vie de la partie la plus pauvre de la population. En mai, la subvention sur le carburant était sup-



primée et les tarifs des transports et des denrées flambaient. En juin, un nouveau mouvement mobilisait les fonctionnaires pour une augmentation de 30 % des salaires. Les forces de répression faisaient encore une vingtaine de morts parmi les manifestants.

Cette fois, l'épreuve de force est à nouveau engagée entre le pouvoir de Lansana Conté et une partie de la population. Le vieux dictateur malade refuse jusqu'à présent de lâcher les rênes, soutenu par ceux qui, à ses côtés, puisent dans les cais-

ses et affichent une opulence insolente. L'armée, rempart du pouvoir, choyée par le régime qui a revalorisé les soldes et reconstruit ses casernes, ne semble pas actuellement abandonner le président en place ni les privilèges multiples qu'il lui assure.

Mais, malgré la répression qui a déjà fait 33 morts depuis le début du mouvement dans les villes, les manifestants continuent d'exiger le retour en prison des notables libérés par Conté, et le départ du dictateur.

Viviane LAFONT

• Le naufrage du MSC Napoli

Vaisseaux fantômes et vrais profits

Le porte-conteneurs *MSC Napoli*, pris dans la tempête à l'entrée de la Manche la nuit du mercredi au jeudi 18 janvier, a été abandonné par son équipage et pris en charge par des équipes de secours spécialisées. Le gouvernail bloqué, l'eau pénétrant par des fissures de plusieurs mètres, il commençait à s'enfoncer par l'arrière. Les remorqueurs de haute mer n'ont pas pu le tirer jusqu'à un port et l'ont finalement échoué sur un haut-fond, dans une baie protégée des vents dominants, à deux kilomètres des côtes anglaises.

Ce navire de 275 mètres était chargé de 2 394 conteneurs dont 1 700 remplis de produits classés dangereux : des explosifs, du gaz comprimé ou inflammable, des pesticides, des engrais, de l'acide, etc. Quelques conteneurs ont été perdus dans la Manche et flottent entre deux eaux dans le chenal le plus fréquenté du monde, représentant un réel danger pour la navigation. Il a donc fallu envoyer des avions pour les repérer, puis des bateaux pour les récupérer. La manœuvre devient habituelle, car les porte-conteneurs font fréquemment valser à la mer quelques conteneurs en cas de coup de vent. Les boîtes sont empilées tellement haut sur le

pont des navires que ces derniers deviennent quasiment aveugles et que l'équipage ne peut même pas s'apercevoir qu'un conteneur est tombé à la mer.

Plus de cent autres conteneurs sont passés par-dessus bord lors de l'échouage ou depuis. Si certains, échoués sur les plages anglaises, font le bonheur des riverains, d'autres peuvent receler des produits toxiques.

Mais surtout, si le navire se casse en deux comme il menace de le faire, il laissera échapper non seulement toute sa cargaison, mais encore les 3 500 tonnes de carburant contenues dans ses soutes. Celui-ci commence d'ailleurs à s'écouler par les fissures et l'épave est entourée d'une nappe de pétrole...

Les autorités se montrent rassurantes et affirment qu'il est possible d'éviter une pollution majeure et l'éparpillement de produits dangereux en déchargeant rapidement le navire. Mais le *Rokia Delmas*, un bâtiment d'une taille comparable, est échoué depuis le 24 octobre devant l'île de Ré et on en est encore seulement à l'appel d'offres pour trouver une compagnie capable de le décharger sans trop de dégâts, puis de le renflouer ou de le dépecer sur place. Il n'est en effet pas simple

de faire arriver en pleine mer une grue capable d'enlever un conteneur de trois tonnes et de la stabiliser près d'une épave, ni de travailler sur un bateau dont les soutes sont noyées et qui, dans le cas du *MSC Napoli*, risque de s'ouvrir en deux à tout moment.

Les fissures apparues dans la coque du *MSC Napoli* ne peuvent être une surprise ni pour son affréteur (le deuxième mondial dans le transport de conte-

neurs), ni pour son propriétaire (qui possède 155 autres bateaux) : le navire avait talonné à pleine vitesse sur un haut fond dans le détroit de Malacca en 2001. Il était resté échoué pendant deux mois, avant d'être réparé sur place. L'avarie devait être sérieuse, car il avait fallu remplacer 3 000 tonnes de tôles et il semble bien que les fissures actuelles soient apparues au niveau des réparations.

Malgré tout, chargé de conteneurs sur six étages au-dessus du pont et embarquant des matières dangereuses, le *MSC Napoli* a continué à naviguer... jusqu'au naufrage.

Car, sur la mer comme à l'usine, les patrons usent le matériel jusqu'au bout. Au péril de la vie des travailleurs et aux frais de toute la société.

Paul GALOIS

• États-Unis

Enquête sur l'explosion d'une raffinerie

« Foncez jusqu'à ce que ça casse »

La commission chargée d'enquêter sur l'explosion de la raffinerie BP qui avait coûté la vie de 15 travailleurs au Texas, en 2005, vient de rendre son rapport. Il est accablant.

Avant le rachat par BP de cette installation construite en 1934, les frais de maintenance avaient déjà été réduits de 41 % et l'investissement avait baissé de 84 % entre 1992 et 1998. Autant dire qu'il n'y en avait plus. Depuis l'an 2000, l'objectif avoué de BP était de faire encore baisser les coûts de production de 25 %. Les directeurs étaient évalués sur leur capacité à atteindre cet

objectif, et il y en a eu huit en six ans ! L'objectif étant atteint fin 2004, quelques semaines avant l'explosion, BP demandait que les coûts soient encore réduits de 25 %.

Les ouvriers interrogés par la commission ont expliqué qu'il n'y avait en fait aucun travail de maintenance et qu'on leur demandait de « foncer jusqu'à ce que ça casse. » La commission a révélé que nombre d'ouvriers avaient travaillé 12 heures par jour dans les trente jours qui ont précédé l'accident.

Niant l'évidence, le PDG de la firme pétrolière a eu le

culot d'affirmer : « BP n'a jamais privilégié les profits au détriment de la sécurité. » Devant le scandale, d'autant plus relayé par la presse américaine que BP est une société britannique, il a été contraint à un départ anticipé, quoique confortable.

Vu les profits de BP l'an passé, 16 milliards de dollars, en hausse de 26 % par rapport à 2005, et vu le peu de prix accordé à la vie d'un ouvrier, nul doute que cet excellent gestionnaire trouvera rapidement un autre poste.

P. G.